Portons jusqu'au rang supérieur de notre société une foi vive, éclairée, agissante, pour que de ces sommets elle retombe en nappes de lumières profondes sur tout notre peuple.
—Mgr Camille ROY.

La Survivance

Rien n'assurera mieux la bonne intelligence entre les races que leur contact, qui sera d'autant plus efficace que chacune d'elles parlera mieux les deux langues officielles du Canada.
—Lord BESSBOROUGH.

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta
Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" "DIEU ET PATRIE"

10010 109e rue Téléphone 24702

Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. IV. EDMONTON, ALBERTA, LE 6 AVRIL 1932. No 22.

Les Artisans Canadiens-français

Nos lecteurs verront, publié dans une autre page, le cinquante-cinquième rapport annuel de la Société des Artisans Canadiens-Français.

Cette grande compagnie d'assurance mutuelle qui est exclusivement canadienne-française, annonce un surplus de $1,071,815.46.

L'année dernière, les recettes de cette instituion s'élevaient à $2,054,321 contre $1,727,550 pour 1930. Les déboursés formaient une somme de $982,505.64 contre $1,059,616 pour 1930. Le surplus des opérations de cette société, l'an dernier, se chiffre donc par $1,071,815. C'est une augmentation de $403,881 sur l'année précédente.

La Société des Artisans Canadiens Français peut, et à juste titre, s'enorgueillir de son excellente position financière, puisque, malgré la dépression actuelle qui se fait sentir dans les affaires, elle a réussi à terminer ses opérations de la dernière année avec un surplus de plus d'un million.

Les administrateurs ont droit de se réjouir de ce succès manifeste.

Et, certes, tous les Canadiens français dont le coeur bat encore d'un sain patriotisme doivent être heureux de la belle tenue financière qu'affiche cette institution fondée et dirigée par les nôtres.

Pourra-t-on encore nier que les Canadiens français sont inaptes aux affaires, qu'ils doivent céder le pas à leurs concitoyens d'autres nationalités, que prudence et habileté, chez eux, ne vont pas de pair?

Les temps actuels sont durs. Tout le monde le reconnaît. Et pourtant, malgré cela, cette Société d'Assurance Mutuelle annonce, cette année, un surplus qui dépasse celui de l'année précédente.

Les 76,000 membres disséminés dans huit provinces canadiennes et dans huit états américains doivent être heureux de constater combien sages ils ont été dans leur choix de la Société des Artisans comme institution de prévoyance.

Et puisqu'une institution financière comme celle des Artisans s'avère si solide au point de vue de l'administration des capitaux qui lui sont confiés, il semble que nous, Canadiens français, nous devrions lui faire confiance et fortement l'encourager.

Et puis, n'oublions pas que, par esprit de solidarité économique, nous retirerions de précieux avantages à rendre plus fortes nos sociétés canadiennes-françaises dont les capitaux travailleront pour nous.

Maurice LAVALLEE.

Un article à lire

C'est celui que nous reproduisons entièrement sur cette page et qui est signé par M. Omer Héroux, du "Devoir". Ceux qui le liront comprendront mieux peut-être les raisons qui doivent militer en faveur de leur attachement à la langue française.

Ce n'est pas dire quelque chose de nouveau que d'affirmer que nous vivons continuellement au milieu d'une ambiance étrangère à notre langue et que notre foi est menacée parce que, insidieusement, en certains milieux, l'on complote sur les moyens à prendre pour nous "déposséder à tout prix de notre idiome national, rempart de notre religion et secret de nos admirables oeuvres catholiques."

Lisez donc et faites lire cet article. Il fera assurément songer........

M. L.

La bibliothèque d'Ottawa

"L'Action Catholique" de Québec publiait récemment l'article suivant:

"Il y a au parlement d'Ottawa, une bibliothèque, et qui se trouve actuellement sans bibliothécaire. M. de la Broquerie Taché, le dernier titulaire, est en effet décédé tout récemment. C'était un journaliste distingué, qui avait succédé à un autre écrivain de valeur, M. Decelles.

"Depuis longtemps le poste est donc occupé par un des nôtres, et qui avait à son actif des mérites littéraires. D'autre part, il ne peut être laissé sans titulaire; son importance est trop grande.

"Or, il se trouve que parmi les auxiliaires de M. Taché il y a déjà à l'oeuvre depuis plusieurs années un journaliste, et même un auteur fort goûté, M. Ernest Bilodeau. On mentionne naturellement son nom parmi ceux qui possèdent toutes les qualités requises pour faire un excellent bibliothécaire. Pourquoi ne lui confèrerait-on pas le titre?

"Il est rare que l'homme dont on a besoin se trouve si à propos.

"On ferait en nommant celui-ci une chose toute naturelle, tout en récompensant le mérite et en s'assurant les services d'un homme précieux."

Nous souscrivons entièrement à la suggestion faite par notre confrère. Nous voulons croire que la candidature de M. Ernest Bilodeau, — un ancien albertain — au poste de bibliothécaire sera favorablement considérée. Nous ne doutons pas qu'il possède les qualités requises pour devenir le digne successeur des Decelles et des Taché.

M. L.

Pie XI inaugurera le congrès de Dublin

Cité Vaticane. — On croit que le Souverain Pontife inaugurera par un message radiodiffusé le Congrès eucharistique mondial qui aura lieu à Dublin en juin prochain.

Sang versé en Espagne

ANTEQUERA, Espagne.—Un homme a été tué et trois ont été blessés dans une série de combats entre gardes civils et grévistes communistes, à Antequera. Les gardes ont fait une vingtaine d'arrestations.

Chronique de l'A. C. F. A.

Vendredi dernier, 1er avril, nous arrivions à Falher où le R. P. Stanislas Lajoie, O.M.I., avait tout arrangé pour avoir l'assemblée du cercle à 2 h. p.m. Durant l'avant-midi, nous avons fait quelques visites aux différents officiers du cercle ainsi qu'au couvent où la Rév. Soeur Supérieure nous invita à visiter chaque classe; mais, à notre grand regret, nous fûmes forcé de remettre notre visite à la semaine prochaine. A 2 heures, la salle était bondée, bien que ce fût sur semaine. Les enfants des classes supérieures étaient là accompagnés des religieuses et de leur institutrice, Mlle Lauzé. Après la prière d'ouverture, M. Chevigny, déclara l'assemblée ouverte, et après l'expédition de quelques affaires de routine, nous adressions la parole. Nous avons eu aussi l'honneur de présenter à Mme F. Plourde, secrétaire du cercle depuis 3 ans, une magnifique plume-fontaine, don des officiers du cercle de 1931 et 1932, en appréciation des services innombrables qu'elle a rendus au cercle de Falher.

Monsieur Chevigny annonça que depuis quelque temps, il y avait dans la classe de Mlle Lauzé tout un cercle de membres enfants. Ces jeunes ont leur officiers, et chaque semaine, ils doivent présenter un travail sur des sujets comme ceux-ci: pourquoi parler français, pourquoi l'A. C. F. A., etc. M. le curé Lajoie nous dit comment ces enfants étaient organisés, et après quelques mots, il dit pourquoi ils devraient se joindre à l'A. C. F. A. Plusieurs des enfants présentèrent des travaux faits à l'école. Nous ne doutons pas que plusieurs grandes personnes n'auraient pu faire mieux. Nous fûmes informé que toute l'école des RR. SS. Ste-Croix serait organisée et ceci nous donnera environ 300 membres de plus.

Nous désirons féliciter Mlle Lauzé de son initiative et il est à souhaiter que plusieurs écoles suivent l'exemple. Si chacun pouvait voir comme ces enfants sont fiers de leur cercle, et comment ils se présentent devant un auditoire, nous serions certains de la survivance canadienne-française. L'assemblée fut ajournée pendant 20 minutes pour la bénédiction du S.-Sacrement, et fut continuée au presbytère où l'Exécutif et quelques membres se réunirent pour discuter la question de recrutement. Nous désirons remercier les membres pour leur nombreuse et sympathique assistance, les bonnes religieuses pour avoir encouragé les enfants d'assister, et même de les avoir accompagnés. Nos remerciements aussi au R. P. Lajoie pour sa cordiale hospitalité ainsi qu'aux officiers du cercle qui nous ont si sincèrement donné l'hospitalité durant notre séjour à Falher.

Encore une fois, un cordial merci à tous ceux qui ont contribué à faire de notre visite un si franc succès.

Leo BELHUMEUR, sec.-gén.

Elections d'officiers dans les cercles de l'A. C. F. A.

Les cercles qui ont nommé dernièrement leurs officiers pour 1932 sont les suivants:

Lac-La-Biche

Prés.-Hon., M. l'abbé R. B. Woodhouse, curé.
Président, M. le docteur L. Lebel.
Vice-président, M. Ph. Ouellette.
Sec.-Trés., M. Chas Lebas.
Conseillers: MM. J. Mackries, J. Durocher, S. Lefort, Louis Richard.

Calgary

Prés., M. le Dr L.-O. Beauchemin, 1er vice-prés. gén.
Vice-prés., M. C.-F. Cardinal.
Secrétaire, M. P. Laurendeau.
Trésorier, M. J. Auclair.
Conseillers: Mmes J.-R. Miquelon, R.-A. Spence, H. Boiselle, C.-J. Côté, MM. G. Minard, V. Despins, J.-W. Savary, H. Boisselle, A. Boucher, P. Larivière, J.-T. Demers.

M. Fernand Rinfret est élu maire de Montréal

MONTREAL.—La grande métropole canadienne française s'est choisi un nouveau maire en élisant, lundi dernier, l'hon. Fernand Rinfret, ancien secrétaire d'Etat du cabinet Mackenzie King. M. Camillien Houde, maire, depuis quatre ans, et presque tous ses candidats au poste d'échevin ont été défaits. M. Rinfret a obtenu une majorité d'environ 12,000 voix sur M. Houde. M. Rinfret a rallié les suffrages de 64,556 électeurs; M. Houde, 52,014.

M. Séraphin Ouimet et M. O. L. Gingras, tous deux candidats à la mairie ont recueilli respectivement 7,608 et 1,913.

Aux élections municipales d'il y a deux ans, M. C. Houde avait remporté une écrasante majorité de 41,634 sur son adversaire M. Mathewson.

LA SESSION PROVINCIALE

Le bill de l'impôt sur le revenu.—Amendements à l'Acte de réglement des dettes.—Le gouvernement remet à l'année prochaine l'étude de la question des lumières sur les véhicules.—M. Hugh Allen plaide la cause des colons.—Le boni fédéral du blé.—Le Cartel et la garantie de $5,536,707 du gouvernement.—M. L. A. Giroux et les intérêts des colons du nord.

(De notre correspondant parlementaire)

Malgré la vive opposition manifestée par les députés de la gauche, le gouvernement a décidé que les dispositions du bill de l'impôt sur le revenu seraient rétroactives. Ce qui veut dire qu'en vertu de ces dispositions, la base de l'impôt sur le revenu sera fixée d'après le revenu de l'année dernière, 1931.

Un amendement proposé par M. W. R. Hawson, député libéral d'Edmonton, à l'effet de fixer la base de l'impôt, sur le revenu de 1932 a été défait. Les libéraux, les conservateurs et deux indépendants votèrent en faveurs de l'amendement. Les députés ministériels et le groupe travailliste votèrent contre.

D'après la 32e section du bill de l'impôt sur le revenu, toute personne qui tombe sous le coup de cette loi devra le ou avant le 31 mai 1932 et, durant les années à venir, le 31 mars, adresser au ministre selon les formalités que celui-ci jugera nécessaires, le rapport de son revenu total durant la présente année. Ceci doit être fait sans réception d'avir. De plus, toute personne censée payer l'impôt sur le revenu, devra envoyer au ministre un rapport de son revenu de l'année précédente sur réception d'un avis d'un officier autorisé à faire parvenir à tout contribuable le dit avis.

Amendements à l'acte de règlement des dettes

L'Assemblée législative, sur la recommandation du comité de l'agriculture, qui a reçu et accepté un rapport d'un sous-comité, fera des changements importants à l'Acte du règlement des dettes, (Debt adjustment Act).

L'un des amendements au bill suggère que les citoyens des villes, à l'instar de ceux de la campagne, bénéficient des avantages procurés par l'application de la loi du règlement des dettes. Il appert que d'autres amendements, si l'assemblée les accepte, protègeront les marchands de détail et les débiteurs en général.

D'après le plan de la récolte au tiers, au moyen duquel les créanciers reçoivent le tiers des revenus de la récolte, le producteur, ou le fermier, à la suite d'une recommandation faite par le comité de l'agriculture, devrait d'abord recevoir personnellement davantage. On devrait en outre lui permettre de se dédommager du coût de la semence, du battage, de la ficelle d'engerbage et des taxes courantes; le créancier pourrait ensuite avoir le tiers de la balance nette.

On se propose de placer sous la protection de cette loi les fermiers qui ne résident pas sur la terre.

Les propriétaires des villes recevront une protection semblable à celle que l'on accorde aux débiteurs ruraux.

Le droit du vendeur au recouvrement de la machinerie agricole d'une valeur de plus de $350. ne sera applicable qu'à la dite machinerie.

Les lumières aux véhicules

Le comité d'agriculture a décidé que la question du port obligatoire d'une lumière à l'arrière d'un véhicule, le soir, sur les grandes routes, soit renvoyée, pour étude, à la prochaine session. Ce comité a pris une telle décision malgré les avertissements d'accidents nombreux qui résulteront de cette absence de lumière sur les véhicules quand ceux-ci voyagent le soir sur les chemins publics. Il est difficile de comprendre pourquoi le comité a pris une telle décision, quand les journaux nous ont si souvent appris les nombreux accidents survenus à cause de l'absence de lumières sur des véhicules. Et pourtant, qu'est-ce que le coût d'une lumière si on la compare au prix d'une vie humaine. Pour une misérable économie de deux dollars ou plus, on risquera encore de causer des accidents mortels. Attendons. Tant que plusieurs douzaines de personnes ne se seront pas tuées ou blessées sérieusement dans de fatales collisions, il semble aux yeux du gouvernement qu'il n'est pas nécessaire d'obliger les fermiers à se prémunir et à prémunir leur prochain contre les accidents possibles.

Des prêts aux colons

L'Assemblée législative a approuvé une résolution présentée par M. Hugh Allen, député fermier de Grande Prairie, à l'effet de demander au gouvernement de considérer les mesures à prendre pour inciter le gouvernement fédéral à créer un fonds qui serait employé à des prêts faits aux colons, lesquels seraient garantis par leur terre, au lieu de leur donner des secours directs.

M. H. Allen suggéra que ces prêts fussent de $300 à $500.

D'après la teneur de la résolution, il appert que les conditions matérielles qui prévalent dans les districts de colonisation obligent une grande partie de la population qui y demeure à dépendre des secours directs comme moyens de subsistance. La résolution attire aussi l'attention sur certains projets de colonisation et de secours que l'on prône actuellement, projets qui nuiraient au placement de nouveaux colons dans ces districts.

M. Allen signala le montant considérable payé sous forme de secours directs dans la région des homesteads.. Dans le district de Grande Prairie, une somme de $77,000 a été dépensée en secours durant les derniers quinze mois; et une grande partie de cette somme a été affectée à des secours directs.

Quatre-vingt-dix pour cent de la population qui demeure dans la région des homesteads doit être secourue directement. Actuellement, cette population ne peut trouver et accomplir le moindre travail rémunérateur. Elle est dans une situation semblable à celle des chômeurs dans les villes, avec cette différence que la terre lui fournit une partie de sa subsistance.

Le temps est arrivé, dit M. Allen, où le gouvernement provincial de concert avec le gouvernement fédéral crée un fonds commun duquel les colons pourront, sous forme de prêts, retirer de $300 à $500. Il est nécessaire que quelque chose soit fait en faveur de ces colons, dit M. Allen. On doit aussi comprendre que de tels prêts seront faits aux colons en retour de certaines garanties; les colons devront, par exemple, faire des améliorations sur leurs terres. Le montant prêté pourra être versé entièrement ou par mensualités. M. Allen déclara que là où la terre est acceptée comme sécurité après que quelques améliorations ou travaux y auront été faits, il y aurait moins d'injustice.

M. Allen demanda de procéder sagement dans l'établissement des chômeurs sur les homesteads. Si on ne les aide pas convenablement, ils ne réussiront pas à se tirer beaucoup plus d'affaire que dans les villes.

M. W.-H. Bailey, député fermier de Peace River déclara que les secours directs ne sont pas un moyen efficace de guérir les maux actuels. Si l'on veut que les colons vivent sur leur terre, il faut nécessairement les aider.

L'hon. premier ministre déclara que le gouvernement n'était pas opposé à la résolution et qu'il était prêt à étudier la question avec les autorités fédérales.

M L.-A. Giroux

M. L.-A. Giroux, député libéral de Grouard, manifesta le désir de recevoir du premier ministre une déclaration où il serait stipulé que le gouvernement serait en faveur de procurer de l'ouvrage aux colons des districts de homesteads sous forme de construction de chemin de fer. En beaucoup d'endroits, dit M. Giroux, il n'y a pas de chemins de fer qui permettraient aux colons d'avoir des débouchés faciles vers les marchés. M. Giroux suggéra aussi qu'il serait plus sage de faire servir l'argent distribué actuellement sous forme de secours directs à payer des salaires retirés de la construction de chemins de fer.

M. D. M. Duggan

M. D. M. Duggan, chef conservateur, approuva la résolution en disant qu'elle était vraiment recommendable. Il dit que les gouvernements provincial et fédéral avaient fait de grands progrès dans la compréhension de leurs devoirs à l'égard du public. Il se dit heureux de constater que la résolution demande au gouvernement d'agir sagement et prudemment. Il croit sincèrement que le gouvernement fédéral a, envers les colons du nord, les plus graves responsabilités. Mais, la question essentielle est de savoir comment financer un tel projet.

M. F. A. Falconer

M. F. R. Falconer, député libéral d'Athabasca, déclara que ce serait un mal que d'aider les colons en hypothéquant leur terre. Ils ont pourtant assez de difficultés à défricher leur homestead sans leur en créer d'autres. Il dit qu'il serait plutôt enclin à approuver la suggestion que l'on a faite de procurer de l'ouvrage. Les colons devraient avoir l'avantage de gagner de l'argent et non pas de l'emprunter. M. Falconer dit aussi qu'il ne pouvait s'empêcher de constater combien il importe de garder les colons sur les homesteads.

Prolongement du boni fédéral du blé, demandé

La Chambre a adopté une résolution demandant que le gouvernement fédéral accorde, pendant une autre année, le boni du blé. Un amendement ajouté à cette résolution demande de plus que les fermiers de l'Alberta qui ont perdu leur récolte en 1931 par la grèle ou la sécheresse soient indemnisés d'après une base de $1.00 par acre.

L'amendement proposé par M. Gordon Forster, député fermier de Hand Hills, fut ajouté à la résolution présentée par M. W. H. Shield, député fermier de MacLeod, non sans susciter un vif débat. L'amendement fut accepté par un vote de 35 contre 22. Les travaillistes, les indépendants et les conservateurs votèrent en bloc en faveur de l'amendement. Les forces ministérielles et libérales se divisèrent. Après l'adoption de l'amendement, la Chambre entière approuva la résolution telle qu'amendée.

En présentant sa résolution, M. Shield déclara qu'on devait se départir de l'idée que les fermiers n'appréciaient pas la faveur qui leur était faite en leur accordant le boni du blé. Assurément, le boni du blé a permis à plusieurs familles de fermiers de se procurer des vêtements et de la nourriture.

M. Gordon Walker, député fermier de Nanton-Claresholm, appuya fortement la résolution de M. Shield. Après avoir souligné les effets désastreux qui découlèrent de la baisse du prix du blé, il fit remarquer que le boni du blé avait rapporté près de $5,000,000 aux fermiers de l'Alberta.

(Suite à la page 4)

M. de Valera et le gaélique

Faits et réflexions de portée extra-irlandaises

Le courrier de ce matin nous apporte les derniers journaux d'Irlande. Nous ouvron l'**Irish Press**, le nouveau quotidien qui est l'écho principal de la pensée de M. de Valera. Sur trois colonnes, tout à côté d'une série d'articles en gaélique, s'étale en anglais dans le numéro du 14 mars, un appel au public qui porte, au-dessus de la signature des présidents de la Ligue gaélique et de l'Association gaélique, celle du nouveau chef du gouvernement de l'Etat libre d'Irlande, M. Eamon de Valera.

Qu'y lisons-nous? Ceci, qui surprendra peut-être un certain nombre de gens, mais n'apparait là-bas que comme l'écho de vieilles déclarations et le commentaire du programme minimum présenté aux électeurs par le président du **Fianna Fail**:

"La lutte politique a pour objectif la restauration de l'Irlande irlandaise. C'est pour une telle Irlande et non pas seulement pour l'indépendance politique qu'on a, pendant des siècles, souffert la persécution: c'est pour une telle Irlande que les hommes dont les sacrifices ont rendu possible la lutte actuelle ont donnée leur vie et tout ce qu'ils avaient de plus cher.

"Une Irlande irlandaise sans la langue est impossible. Une Irlande libre sans la langue est impossible. Une Irlande sans la langue est une Irlande dans l'esclavage — en esclavage spirituel vis-à-vis de la nation dont elle emprunte le langage. Nous ne devons pas, au milieu des difficultés de l'heure actuelle, permettre qu'on perde de vue l'objectif ultime. Une nation peut recouvrir son indépendance politique en n'importe quel moment; mais sa langue, une fois perdue, est perdue pour toujours. Notre langue dure encore — mourante. Le suprême devoir national de cette génération, c'est de la sauver. Si nous manquons à ce devoir, les générations à venir nous tiendront coupables de leur avoir dérobé la plus précieuse partie de leur héritage — d'avoir rendu impossible pour jamais la réalisation de l'idéal pour lequel tant des nôtres sont morts. Il dépend de nous de décider si, quand elle sera enfin sauvée, ses libérateurs accueilleront une Irlande (**le manifeste emploie le terme antique et symbolique Eire**) parée de toutes les puissances de sa jeunesse ou une Irlande mutilée et défigurée pour toujours.

On ne saurait être plus net, et ces sentiments, nous venons de le rappeler, ne datent pas d'hier. Ils ne sont point affichés pour la circonstance. Voici plus de dix ans, à Cliff Haven, devant un auditoire américain où il n'y avait peut-être pas dix personnes capables de parler le gaélique, nous avons entendu M. de Valera commencer son discours dans cette langue, en disant à ses auditeurs un peu surpris. **Je parle en gaélique pour affirmer de la façon la plus nette que nous sommes une race à part, et non pas une variété de Britanniques. . .** Quelques années plus tard, il disait carrément. **S'il me fallait choisir entre la lutte pour la langue et la lutte pour la liberté politique, j'abandonnerais cette dernière parce que** (et c'est déjà la pensée que développe le manifeste), **la lutte pour la liberté politique pourra toujours être reprise, tandis que la lutte pour la langue, si elle est une fois perdue, ne se pourra plus reprendre.** Plus tard, déjà chef de parti, il déclarait que si les partis ne voulaient point donner à la question de langue son importance réelle, il deviendrait nécessaire de fonder un parti nouveau, qui ferait de cette campagne son objectif propre.

Aussi bien, dans le programme minimum sur lequel il a fait son appel au corps électoral, indiquait-il parmi les objectifs qu'il entreprendrait de réaliser dès qu'il serait au pouvoir:— **Essayer par un effort systématique de conserver la langue irlandaise et d'en faire de nouveau le langage courant de notre peuple......**

Il suffit de lire les dépêches avec quelque attention pour constater que, même dans ce parlement où la majeure partie des députés doivent être incapables de parler l'irlandais, le nouveau chef du gouvernement multiplie des affirmations analogues à celle de Cliff Haven. C'est en irlandais qu'il a remercié quand on l'a élu président du conseil exécutif: c'est en irlandais, notait encore une dépêche, qu'il a annoncé la formation de son ministère.

* * *

Ces textes, cette attitude peuvent, un peu partout, susciter d'utiles réflexions.

Cette évocation des générations futures et des amers reproches qu'elles seraient en droit d'adresser aux hommes d'aujourd'hui, n'est-ce point le pendant de cette plainte qu'échappait devant nous, au Fort de Chartres, une jeune femme de sang français: **Pourtant, il me semble que, si Maman l'avait voulu, quand j'étais petite, moi aussi je parlerais français et je n'aurais point, devant des personnes de mon sang, l'humiliation de ne point parler la langue de nos pères......**

Partout où les enfants sont en danger de perdre leur langue, où l'ambiance travaille contre celle-ci, c'est une parole que devraient se rappeler tous les parents de sang français. S'ils pèchent aujourd'hui par faiblesse ou par apathie, à quels amers reproches ils s'exposent pour l'avenir! Et si l'observation de M. de Valera est vraie pour les Irlandais, dont la langue a été quasi submergée par le flot anglais et qui ne sera toujours intelligible que dans des territoires assez restreints, ne vaut-elle pas deux fois pour nous dont la langue est parlée, pour ainsi dire, d'un bout à l'autre de l'univers? Laisser grandir des enfants français dans l'ignorance du français, n'est-ce point, littéralement, les priver d'un magnifique héritage?

L'appel que contresigne le chef politique de l'Etat libre vaut, comme celui de Mistral et des Félibres, pour toutes les races.

A toutes il enseigne, avec la fidélité à leur propre idiome, le respect de celui du voisin, l'intelligence des grandes résistances nationales.

Et personne mieux que l'Irlandais gaélicisant, que l'Irlandais qui veut sauvegarder ou reconquérir la vieille langue de ses pères, ne devra comprendre la lutte de ceux qui se battent pour la défense et la conservation de leur propre langue.

En fait, et l'on pourrait citer à ce propos les textes les plus intéressants, rien ne ressemble plus à la littérature de défense franco-canadienne que la littérature de défense gaélique. Et ce sont des Irlandais sympathiques à nos propres luttes qui nous l'ont d'abord fait observer.

Nous y reviendrons peut-être.

Omer HEROUX.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Pour les femmes

COMMENT LA FEMME PEUT AIDER SON MARI

Ce n'est pas par fantaisie qu'une compagne a été donnée à l'homme et en se mariant, la femme ne doit pas croire qu'on la choisit tout simplement pour la mettre sur un piédestal, afin de la mieux admirer.

L'homme se choisit une compagne pour l'aider.

Il faut donc que la femme aide son mari. Mais comment peut-elle l'aider?

Les moyens en sont multiples et le genre de vie de chacun les multiplie chaque jour.

En tout premier lieu, la femme aidera son mari en étant bonne.

Bonne, il faut qu'elle le soit, si elle veut mener à bien sa tâche. La femme doit être bonne, afin de supporter patiemment les défauts de celui à qui elle a donné sa foi; afin de lui aider à combattre ses défauts et à les corriger.

Si elle est bonne, elle trouvera dans son coeur les mots qui réconfortent et consolent. L'homme est faible dans l'épreuve, vous le savez toutes, mesdames, pour l'avoir constaté plus d'une fois; c'est alors qu'il lui faut l'appui de la femme, de cet être fragile et fort tout à la fois et dont le courage augmente à mesure qu'augmentent les malheurs. La femme ne rudoiera pas son mari dans les moments difficiles; elle ne le ridiculisera pas si son courage n'est pas à la hauteur des événements; au contraire, elle l'encouragera, le fortifiera par ses paroles et ses exemples.

La femme sera bonne aussi afin de prévenir les chutes de son compagnon et de l'empêcher de glisser sur les pentes dangereuses où il peut s'engager.

En agissant ainsi, n'est-ce pas aider son mari de la plus précieuse façon?

Puisque Dieu a voulu que la femme soit de l'homme la compagne de vie, elle ne doit pas croire qu'elle n'a qu'à se laisser vivre sans s'occuper de rien; que l'homme seul doit peiner pour trouver les moyens d'existence.

La femme a le devoir impérieux de se faire l'auxiliaire de son mari.

En se mariant, elle accepte d'être la gardienne du foyer de celui dont elle porte le nom. Mais elle doit être véritablement gardienne en administrant son intérieur d'une manière sage et pratique. C'est là, au foyer, que la femme peut aider son mari de la façon la plus appréciable qui soit.

Pour aider son mari, la femme fera fructifier le travail de celui-ci. Elle travaillera elle-même, elle économisera, elle saura faire taire ses petits caprices. Elle sera une ménagère accomplie, une femme esclave de son devoir. Elle épargnera dans la nourriture et le vêtement. Elle saura utiliser les choses qui, dans beaucoup de foyers, se perdent. Elle fera de jolies choses de petits riens que parfois l'on dédaigne et jette. Elle confectionnera de ses mains ses vêtements et ceux de ses enfants, économisant ainsi des montants fort respectables. Elle s'initiera à soigner son monde lorsque survient un petit malaise à celui-ci ou à celui-là, sans avoir recours au médecin. Les visites du médecin coûtent cher. La note qu'il présente saute parfois aux yeux et souvent grève le budget.

La femme aidera son mari en sachant se contenter d'une vie simple, s' celui-ci ne peut lui en offrir une luxueuse.

En ne désirant pas de choses qui l'obligeraient à contracter des dettes.

Elle aidera son mari en lui constituant un foyer prospère, propre et riant où il pourra trouver la paix avec le bonheur, un foyer où il aimera se reposer et qu'il ne quittera qu'à regret.

Elle le gardera ainsi bien à elle et en le gardant pour elle seule, elle le préservera de bien des chutes et des déboires.

Si son mari est un agriculteur, la femme trouvera un champ plus vaste à ses activités. Car, à certains travaux, sur une ferme, une femme est indispensable.

Le potager réclame son concours, la gent gallinacée ne saurait se passer de ses soins et de sa délicatesse et les autres petits animaux préfèrent sa douceur à la brusquerie de l'homme.

Elles ne sont pas si "bêtes" qu'on le dit, ces créatures de Dieu; leur instinct les fait vite s'attacher à la main qui les accueille avec douceur et s'éloigner de celle qui les rudoie.

Chez un cultivateur, c'est donc la femme qui doit s'occuper de la basse-cour et du jardin. Si, en cela, elle refuse sa coopération, elle refuse d'aider son mari dans le domaine qui lui convient particulièrement.

La femme peut encore aider son mari en l'aidant dans un travail pressant, lorsque travail n'est pas au-dessus de ses forces.

En le conseillant lorsqu'il s'embrouille; en prenant elle-même l'initiative d'un effort qui lui coûte trop.

Il faut, pour cela, qu'elle ne soit pas trop revêche et qu'on puisse réclamer son concours. Mais il ne faut pas non plus que son mari abuse de sa bonne volonté. Si la chose arrive, elle doit être ferme et ne pas céder car, si elle a le devoir d'aider son mari, elle a aussi celui de protéger sa santé et, si elle est mère, de se conserver à ses enfants.

Enfin, il y a mille manières pour une femme d'aider son mari. Chaque jour lui en fait découvrir de nouvelles.

Pour que la vie de famille soit agréable, il faut que chacun y mette du sien sans lésiner et sans arrière-pensée. Et comme la femme est la grande conciliatrice du genre humain, c'est à elle à indiquer le chemin.

CLAUDETTE.

LE RETOUR A LA VIE DE FAMILLE

La famille, ce groupement autour du père et de la mère, est la base de la société humaine. Si la vie de la famille est conforme à la loi divine, tout le reste s'en suivra.

L'homme qui aura été élevé chrétiennement dans le respect et l'amour de ses parents sera un citoyen vertueux de l'autorité. Il sait que la vie terrestre n'est qu'un passage.

Au contraire, le jeune homme qui aura été élevé avec l'esprit d'indépendance, qui aura entendu parler depuis son enfance de folles libertés, jugera tout sans tenir compte de Dieu, le jeune homme à qui on aura parlé surtout de plaisir et de fêtes, etc., ne pensera qu'à échapper à sa famille pour courir après des rêves insensés; et comme il ne trouvera point à les réaliser, il deviendra un révolté et surtout un malfaiteur.

La jeune fille élevée de même, n'aimera qu'elle-même; elle voudra être remarquée, deviendra une coquette, une femme poupée, esclave de la mode et finalement une déplorable mère de famille, car ses enfants ne sauraient l'estimer.

Il faut revenir à la vie de famille, base de la société chrétienne. L'amour des jouissances et l'ambition des parents suscitée dès le jeune âge par les doctrines modernes proclamées au foyer familial ont détruit ce que l'Eglise avait fait. La plupart des jeunes gens abandonnent la maison paternelle où l'on n'a pas su former leur coeur; ils s'échappent par toutes les portes pour courir vers le monde corrompu où ils pensent trouver tous les bonheurs.

"Autrefois, dans toutes les conditions et dans tous les états de vie, des familles, des époux et des épouses, des pères et mères de famille, des maîtres et des serviteurs, les chefs d'Etat comme les sujets professaient toute la foi et accomplissaient la loi, toutes les intelligences et toutes les volontés étaient d'accord pour se soumettre à l'Evangile et à l'Eglise.

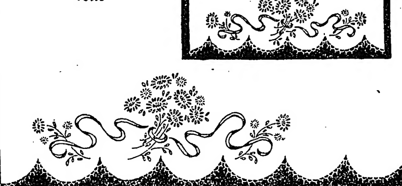
"Dans le sanctuaire familial on trouvait à la place d'honneur la Croix du Sauveur, signe du foyer chrétien. L'image de Marie, la Mère de Dieu et notre Mère céleste, était inséparable du Crucifix. L'eau sainte et le rameau bénit protégeaient la demeure contre les entreprises des mauvais esprits. Le cierge de la chandeleur était conservé pour être allumé dans les moments de danger ou à l'heure de l'agonie.

"La religion avait sa place d'honneur en toutes choses. Le repas était sanctifié par la bénédiction que récitait le père de famille et par l'action de grâces rendue à Dieu.

"Trois fois le jour, quand l'airain retentissait au sommet du clocher paroissial, tous suspendaient le travail et invoquaient avec amour la Reine du ciel qui nous a donné un Sauveur. Dans le domaine, était plantée une croix que le travailleur saluait pieusement en passant."

Qui parle ainsi? Un grand et pieux évêque. Le saint apôtre nous montre ensuite la famille réunie le soir pour une lecture pieuse si utile pour donner à chacun une doctrine sûre, puis ensuite on disait le chapelet et la prière. Les pères de ces familles, quand ils allaient à Dieu, pouvaient répondre avec joie au Maître demandant ce qu'ils avaient fait pour le salut des enfants et des serviteurs qu'Il avait confiés à leurs soins. Le ciel bénissait et sauvait ces âmes conduites dans la voie de la vérité et pendant la vie si courte de la terre on mettait son bonheur à s'aimer, à se dévouer, à se rendre service les uns aux autres.

Les patrons Raoul VENNAT



No 9325.—Charmant dessin en broderie de couleur pour garniture de lit. Drap patron à tracer 20c, perforé 50c, au fer chaud 40c. Etampé faux drap de 1x2¼ vgs sur coton jaune 85c, sur coton blanc fini toile suivant qualité $1.25 ou $1.75. Drap complet 2x2½ vgs sur coton jaune $1.65, sur coton blanc fini toile $2.50 ou $3.25. Coton à broder de couleur garanti au lessivage 25c.

Oreiller patron à tracer 18c, perforé 30c, au fer chaud 20c la paire. Etampé sur bon coton jaune 59c, sur coton blanc fini toile 98c ou $1.50 la paire suivant qualité. Coton à broder 15c.

Catalogue de broderie 20c. Album de layette 15c.

Coupon de patrons VENNAT
6 AVRIL 1932

Ci inclus..................................pour patrons Nos................

Nom ....

....

....

....

Nous n'avons pas à recommander les patrons Raoul Vennat. Ils sont connus. Un patron Raoul Vennat paraîtra chaque semaine dans notre "Page féminine."

Adressez vos commandes à la "Survivance"

Abonnez-vous à notre revue mensuelle de broderie et musique 12c seulement l'abonnement par an.

Le montant doit accompagner la commande. Les patrons vous seront expédiés dans les quelques jours qui suivent.

L'AIDE AU MARI

Les jeunes mariées croient avoir rempli tous leurs devoirs quand elles ont préparé soigneusement le repas de leurs maris, reprisé leurs habits, donné le pli chic au pantalon et autres détails d'intérêt purement matériel. Quant au reste, tout ira au petit bonheur.

Sans doute, comme ministre de l'intérieur, la femme est obligée à ces tâches qui, pour n'avoir rien de poétiques, sont pourtant indispensables à la bonne direction d'une maison. En cela, l'épouse peut être le bon ou le mauvais génie de la maison", selon qu'elle s'y adonne avec conscience ou indolence. Ce titre de "bon ou mauvais génie de la maison", c'est un ancien curé de Montréal, aujourd'hui évêque de Chicoutimi qui l'a trouvé. Bien placé par son office curial et par ses études, S. E. Mgr Lamarche exposait comme suit sa pensée: "La femme est le bon ou le mauvais génie de la maison. Le sort du ménage dépend plus de la femme que de l'homme. De leur collaboration naît le foyer solide et bien ordonné. Est-il bien ordonné le foyer où l'homme travaille et peine et où la femme se désintéresse de son intérieur en le laissant à l'abandon ou à des mercenaires qu'elle ne sait ni commander ni diriger et qui partant la méprisent? Les thés, les visites aux amies ou aux grands magasins, le cinéma partagent son temps. Le pauvre mari lutte seul pour assurer l'avenir et la prospérité de la maison. Sa femme semble lui dire: "Ton rôle, mon cher, c'est de gagner de l'argent et de payer: arrange-toi, débrouille-toi, je n'ai pas à m'occuper de cette question-là. Mon rôle à moi, c'est de dépenser et de satisfaire mes goûts et mes caprices. On voit des femmes renfermer leurs enfants seuls dans une chambre et partir pour leurs courses inutiles, souvent moralement dangereuses; on les voit perdre en papotages le temps que d'autres trouvent trop court pour accomplir tout ce qui sollicite leur diligence et leur industrie."

Il n'en faut pas plus pour décourager son "homme". Soupçonne-t-on aussi que rien ne déplait davantage à l'homme que cette vie de sauterelle voyageuse? En tous temps, son sens de l'ordre, de la paix, de l'intimité familiale, qu'il a rêvés avant son mariage, est outrageusement blessé de ses agitations où la femme laisse toujours quelque chose à perte. Un mari se désespère qui ne voit pas sa compagne, surtout quand elle est mère, préférer sa compagnie à celle d'amies affligées elles-mêmes d'ataxie locomotive, de démangeaison de sortir, de s'évader, de s'évaporer. Mais, en voilà assez.

Comme ces frivoles activités trouveraient meilleur emploi à se plier à la nécessité de partager joyeusement les tâches ordinaires, celles que S. E. notait ainsi:

"On ne saurait trop le répéter, dans l'existence du foyer, il y a deux rôles distincts et de première importance, celui de "ministre des affaires étrangères" et celui de "ministre de l'intérieur". Au mari le premier emploi, à l'épouse le second. Tandis qu'il va à ses affaires, sa femme s'occupe du ménage. A elle, a-t-on écrit, de veiller à l'ordre et à la propreté de la maison, à l'entretien du linge et des habits, à la préparation des repas, à elle de mettre le confort, l'agrément et la gaieté dans l'appartement. Quand les enfants seront venus, elle aura la charge de les nourrir, de les soigner, et d'assurer par une vigilance constante leur première éducation. Quelle merveilleuse fonction! Mais si elle s'y dérobe, qui la remplira? Des mercenaires qui pour beaucoup d'argent mettront beaucoup de temps à mal faire ce qu'une épouse diligente exécuterait à la perfection et sans frais en un tourne-main."

Un vieux proverbe dit: C'est assez d'une femme en la maisonnée; oui, et pour le bonheur ou pour le malheur des siens. Le redoute ou le désire, le jeune homme de nos jours, le jeune homme que les tendances de la jeune fille par trop moderne font plus qu'inquiéter. Les jours de mariage sont toujours pleins de soleil, mais que réservent les lendemains, quand la fiancée d'hier se déclare inhabile aux menus services que son mari attendra d'elle, maintenant, et qu'elle ne pourra lui refuser, qu'en l'obligeant à une vie d'angoisses et de regrets. Que les jeunes filles envisageant franchement le grand devoir de la vie conjugale: l'aide mutuelle, sans laquelle il n'est pas de bonheur.

Jeanne LE BER.
(Le Droit)

L'église paroissiale

Chaque église est la Maison de Dieu, mais l'église de notre paroisse est la Maison que Jésus-Christ veut habiter tout spécialement pour nous, afin de nous y recevoir et de se donner à nous. L'église paroissiale est donc aussi notre maison. Aimons-la, fréquentons-la.

Nous devons l'aimer parce que c'est là que nous recevons les plus grandes grâces de Dieu, Dieu Lui-même à la Table de Communion, mariages, funérailles de nos défunts.

Nous devons la fréquenter. C'est là, dans cette église paroissiale, que nous devons suivre les exercices de piété, tous les membres de la même famille paroissiale sont invités à prier en commun. C'est là que le prêtre prie spécialement pour nous et prodigue à chacun de nous les bienfaits spirituels, messes pour les paroissiens, instructions, sacrements, etc.

SOIR D'AVRIL

Effaçant lentement la blancheur des chemins,
Tout le jour, le Printemps a parcouru la plaine;
Et lourd des fleurs d'azur qu'il jettera demain,
Le ciel se penchait...... telle une corbeille pleine.

L'air était si léger et soyeux, que mes bras
Le soulevaient comme une gerbe de lumière.
Je croyais respirer du soleil. Et, déjà,
Je souriais aux fleurs en route vers la terre.

Mais voici l'heure brève où le ciel se rosit,
Où l'horizon se dore et se myosotise:
C'est l'heure de chanter la fête qui finit,
Car, en perdant l'azur, le coeur du jour se brise.

L'ombre a gagné la plaine; et la montagne d'or
Est une épaule immense où le soleil s'appuie,
Une épaule amoureuse où le soleil s'endort......
Et je comprends, ce soir, toute la poésie.

Alice LEMIEUX.

L'ARGUMENT DU "COLON"

C'est un vieil. . ., vieil ami à moi.

Nous ne sommes pas nés ensemble, mais presque. Il a trois jours de moins que moi. Je suis donc l'aîné, et il me doit le respect.

On a fait ses études ensemble. . ., subi côte à côte une foule d'examens. Mais, à vingt ans, la vie impitoyable nous a séparés.

Lui, il a bifurqué vers les affaires..., les "affairrres"! . .

Moi, modestement, je suis entré au Grand Séminaire.

Et, pendant cinq ans, nous nous sommes perdus de vue.

* * *

Que s'est-il passé pendant ces cinq ans. . . ? Quelle vie de patachon et de bâtons de chaises mon ami a-t-il menée. . . ? Quels livres, quels journaux a-t-il ingurgités. . . ? Quels gaillards a-t-il fréquentés. . .?

Bref, quand je l'ai revu, quelques jours après mon ordination, il était devenu anticlérical, mais anticlérical odieux, forcené, enragé.

Je l'avais connu doux, timide, pieux . . . un petit agneau tout blanc. . .

Il me revenait, mordant, agressir, bourré d'objections, et ses yeux d'ancien bon chien hors de la tête dès qu'on abordait un sujet religieux:

—Est-ce que tu crois que si Dieu existait!

. . . Une âme! En as-tu jamais vu, toi, une âme. . . ?

. . . Et l'au-delà! . . . Est-ce que quelqu'un en est jamais revenu. . . ?

Tout un ensemble de basses objections de vieux commis voyageur, au Café de Commerce.

Comment, en un plomb vil, l'or pur s'était-il changé?

* * *

Un soir, fatigué, agacé, surmené—je le portais sur mes deux épaules depuis midi.—il me cita triomphalement, sur le pas de la porte, Jonas et la baleine!

—Je ne vois pas bien ce qui t'étonne tellement, lui dis-je. Car enfin, Jonas n'est resté que trois jours dans la baleine. Et toi, il y a plus de trente ans que tu es dans la beau d'une bête! . .

J'avais tort. . . très tort. Il faut toujours être maître de ses nerfs. Je lui fis des excuses plates.

Mais, très froissé, il resta trois mois sans revenir.

Seulement, il avait besoin de moi pour se faire les dents. Alors, de nouveau, il réapparut, plus mauvais que jamais.

* * *

Et la petite vie recommença.

Tantôt, il passait me voir à la sacristie.

Mais, là, le plancher lui brûlait.

Il critiquait mon vieux suisse,—ce qui me vexait.

Ou il s'en prenait à mes fidèles,—ce qui me peinait.

—Elles feraient bien mieux de marmotter moins de prières et dire moins de mal du prochain! . . .

—Mais qu'est-ce que tu en sais?

—Je sais tout!

—Alors. . . si tu sais tout. . .

Tantôt, et le plus souvent, il venait me demander à déjeuner.

Comme j'ai besoin d'un peu de calme, au moins entre mon tapioca et la fin de mon bifteck, je stipulai qu'on ne parlerait pas "religion".

Il était toujours à m'en parler.

C'était toujours lui qui tirait le premier coup de canon. . .

Et je lui faisais observer:

—Constate! . . . Tu as la foi encore plus que moi. Seulement, chez toi, c'est devenu du vinaigre.

—Et alors. . . ?

—Alors. . . ? Le vinaigre, comme le vin, suppose l'existence de la vigne.

—Je ne comprends pas. . . ?

—Que tu dis! . .

* * *

Toutes les discussions que nous avons eues ensemble !

Certains jours, tendrement, je lui rappelais nos impressions d'enfance. Certains autres, je lui exposais les vérités essentielles du dogme. . . ou je réfutais, une par une, ses objections.

Mais il voulait toujours avoir le dernier mot.

Où allait-il ramasser tout ce qu'il sortait. . . ?

Il avait dans le cerveau un appareil à faire des objections, comme les charcutiers ont une machine à faire les saucissons.

Il suait l'opposition.

Dès que je lui expliquais quelque chose, il cherchait, non pas si c'était vrai, mais comment il pourrait me démolir.

Ma vieille défunte Catu le haïssait, parce qu'il me "serrait" l'estomac. Elle eut souvent la tentation de le purger. Il l'a échappé belle!

Moi, j'ai persévéré à l'aimer, comme on aime un vieux bouledogue de toujours.

Mais depuis deux mois, éclipse totale. . . Plus de nouvelles!

J'allais m'informer quand, cette semaine j'ai reçu un télégramme: **Viens vite me voir. . . On m'ouvre le ventre après-demain.**

C'est toujours périculeux de se faire ouvrir le ventre, même par un as, et à dix mille francs la boutonnière.

Je sautai illico dans un taxi, et je me préparai à tirer le grands jeux pour ne pas laisser partir sans un bout de contrition ce vieux camarade, devenu si parpaillot.

Mais que lui dire. . . ? Je lui avais déjà tout dit, et quelque chose encore avec! . .

Vraiment, j'étais en embarrassé. . .

Aussi j'invoquais Joseph, patron de la bonne mort, et saint Expédit, patron des causes désespérées.

Quelle ne fut pas ma stupéfaction quand arrivant dans sa chambre de la clinique, j'aperçus sur sa table un gros crucifix et une Vie—grand format—de la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus. . .

Il me tendit une main moite:

—Merci d'être venu! . . . C'est assez grave, tu sais. . . ! C'est le colon transversal! . . Le chirurgien fera ce qu'il pourra. Mais j'ai bien plus confiance dans la petite sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus que dans son bistouri.

—. . . ! !

—Tu ne dis rien?

—. . . ! !

—Qu'est-ce que tu as?

—Ce que j'ai? . . Tu veux le savoir. . . ? Eh bien! j'ai que tu me dégoûtes un peu. . .

—Comment cela. . . ! Explique-toi?

—Précisément je vais m'expliquer: voici plus de trente ans que je m'épuise après toi. . , que je te donne tous les arguments de la théologie. . , que je t'expose les hautes preuves de la foi. . , que je te développe les belles raisons morales. . , que je te prête des livres émouvants, substantiels, et coûteux. . , que, d'ailleurs, tu ne me rends jamais.

. . . Tu as résisté à tout! . . . à l'intelligence. . , au coeur. . , à la grâce. . , à la prière.

. . . . Et parce que, demain, on va t'entr'ouvrir un boyau, te voilà instantanément converti! . . Et non seulement converti, mais devenu pieux... priant la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus. . .

Il leva deux bras indignés vers le plafond:

—Mais tu devrais exulter! . .

—J'exulte! . . Seulement. . , tout de même. . Que veux-tu. . Je suis un peu humilié de constater que l'argument du "boyau" est plus fort que les autres. . .

—Mais, rappelle-toi. . .C'est le colon transversal! . . .

* * *

L'opération est faite.

Elle a, comme toujours, naturellement réussi.

Tout va bien. . .

Alors, je redeviens un peu inquiet sur la conversion de mon ami.

—Pourvu que cela dure! . . comme disait le monsieur qui tombait du cinquième étage. . .

Pierre L'ERMITE.
(La Croix).

La vieille dame que nous serons

Quand on est jeune, délicieusement jeune, rien de plaisant comme d'imaginer sa propre silhouette de vieille dame. Cela semble si loin, si imvraisemblable, une vraie image de contes de fées. Bien entendu, on entrevoit dans les brumes de l'avenir, une ravissante petite vieille qui trotte menu, parle clair, garde, sous l'argent des cheveux, ses doux yeux en fleurs. On sera vraiment — ô froufrou de soie, parfum de violette — une bien charmante aïeule,... dans très longtemps.....

Quand on commence à mûrir, la vision se fait plus mélancolique. Car elle se rapproche. Et si vite!! Mon Dieu, comme le temps court, en ce "milieu du chemin de la vie", où Dante essayait en vain de s'arrêter. C'est un tourbillon, un tourbillon qui nous dépouille, nous fane méchamment. Déjà voici la griffe d'une ride, un fil blanc parmi nos ondulations; le visage perd son doux arrondi; pour redevenir satin, la joue a besoin de poudre. Alors, sentant qu'elle se prépare, on a peur, très peur de la vieille dame.

Et pourtant on pense à elle. Surtout près des vieilles dames modernes — si j'ose assembler ces trois mots. On les étudie; il y en a, bien sûr, qui sont tristement infirmes, un peu revêches, pas trop belles, pas trop bonnes. Mais d'autres ont su demeurer exquises. Quel écrivain a donc prétendu que le visage humain se "défait" vers cinquante ans et retrouve ensuite toute sa noblesse? Il dit vrai: certaines aïeules sont singulièrement belles. Et leur âme — comment analyser cela — leur âme est redevenue toute fraîche. Elles comprennent; elles excusent, elles aiment. Et en même temps, elles s'apaisent, se détachent, s'allègent. Cette âme-là ne pèse pas plus lourd qu'un oiseau. Alors elle chante et elle vole. C'est ravissant.

Nos petites histoires les amusent, et pourtant elles les jugent à leur vraie valeur. Elles ne disputent plus. Elles ne réclament plus. La vertu propre aux jolies vieilles âmes, c'est vraiment la sérénité......

Nous autres, serons-nous aussi de paisibles vieilles dames? Heureuses, bien équilibrées, indulgentes, enjouées? Saurons-nous supporter nos rhumatismes sans crier au martyre, voir mourir nos contemporains sans trembler d'effroi, et tranquillement, sans nous croire des abandonnées, tricoter, solitaires, dans notre fauteuil, en attendant quelque visite qui ne viendra peut-être pas, et la mort qui viendra sûrement. Saurons-nous, aux jeunes, raconter des histoires du vieux temps, chanter de petites chansons, saurons-nous accueillir leurs confidences, bercer, consoler, juger, tout cela avec le sourire, un beau sourire de paix?

Or, donc, si nous commencions en femmes avisées, à préparer notre bonheur du soir? Si nous prenions une sorte d'assurance sur la vieillesse? Pour devenir, oh! dans très longtemps, la jolie vieille aux yeux et à l'âme clairs, exerçons-nous dès maintenant à l'optimisme, à la gaieté, à la bienveillance. Sans doute, la vie moderne est fatigante, incertaine, affligeante: à quoi bon le répéter sans cesse? Quand on maugrée, on s'ennuie, on s'use, on enlaidit, on mûrit sans grâce, on vieillit sans noblesse. Moi, je crois — est-ce que je me trompe, ô nos aînées qui avez su vieillir si bien? — que si, dès vingt ans, on se fait brave devant le devoir, doux pour les autres, résigné à la souffrance, ami des joies hautes, la vieillesse ressemblera bien plus à un épanouissement qu'à une déchéance; les cheveux blancs sembleront une couronne d'argent. Comme l'a dit Mme Swetchine, une femme qui sut vieillir délicieusement: "Les roses humaines blanchissent, elles ne se fanent pas". Soyons de ces roses humaines qui, sur le soir, redeviennent candides et gardent leur parfum.

Berthe BERNACE.
(Mode pratique).

La future reine d'Italie

Sur la jeune princesse Marie-José, fille du roi des Belges, qui s'est mariée l'hiver dernier au prince Humbert, héritier du trône d'Italie, on raconte maints traits charmants. Voici l'un d'eux qui se passa le 11 mars 1914.

C'était la veille de la première communion de son frère Charles. La jeune princesse fit ce jour-là sa première confession, et sa gouvernante la trouva le soir faisant des contorsions comiques devant une glace.

—Que faites-vous donc?

—Je cherche à voir mon dos.

—Vous souffrez du dos?

—Mais non, je cherche mes ailes. . .

—Vos ailes?

—Oui, puisque je me suis confessée, je dois être un ange maintenant, et je voudrais voir mes ailes.

Lisez et faites lire
La Survivance

Cahier anticommuniste

Sous ce titre vient de paraître une brochure de 64 pages destinée à éclairer tous ceux qui veulent connaître à fond la doctrine communiste et les résultats qu'a donnés son application.

Rédigé en collaboration, ce cahier expose d'abord les théories sur lesquelles repose le communisme puis il en fait une critique serrée mais aussi objective et loyale que possible. Une deuxième partie étudie l'histoire du communisme en Russie.

Utile à tous, ce cahier rendra de précieux services aux professeurs, aux conférenciers, aux journalistes, aux membres des cercles d'étude.

Il se vend 25 sous l'exemplaire, $15.00 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260 rue de Bordeaux, Montréal.

oOo

La population de la Cité Vaticane

CITE VATICANE. — La Cité Vaticane a une population de 994, d'après un recensement qui vient d'être complété. Sur ce nombre, 711 personnes sont citoyens de la Cité et les autres sont des résidants temporaires. Le groupe le plus nombreux est constitué par les Italiens, dont le chiffre atteint 568. Le second groupe est formé par les Suisses, dont le nombre est de 100.

oOo

Un tapis rare

Prague.—Des tapissiers tchéco-slovaques viennent de tisser un tapis gigantesque, le plus gigantesque certainement qui ait été tissé "in the world" depuis que l'on tisse des tapis.

Ce tapis, destiné à l'hôtel Astoria, de New-York, mesure 350 mètres carrés; il pèse 7,500 livres. Pour l'expédier, on l'a roulé autour d'une immense cheville, laquelle fut hissée sur un train de camions par une équipe de 300 manoeuvres. Le train partit ensuite pour Hambourg où il fut entouré de planches formant une caisse rectangulaire qui protégera le tapis durant tout le voyage contre les accidents de tous genres. Une grue énorme roula verticalement cet invraisemblable colis et le descendit à fond de cale.

On estime les frais de voyage et d'expédition à environ $10,000.

oOo

La France et les dettes de guerre

PARIS.—Dans une revue faite au sénat sur la politique étrangère du gouvernement, le premier ministre Tardieu déclara que la France était disposée à étudier la question de rajustements dans les réparations, mais qu'elle était absolument opposée à la répudiation des signatures d'ententes sur les dettes. M. Tardieu assistera à la conférence des dettes qui se tiendra à Lausanne en juin prochain, et son but est de concilier les divers points de vue, mais la délégation française prendra une attitude ferme sur le respect des signatures.

Le premier ministre prit la défense de l'attitude de la Société des Nations dans le différend sino-japonais, affirmant que l'une de ses principales difficultés est le fait que les Etats-Unis ne sont pas membres de la Société et que la Grande-Bretagne ne veut pas se mêler aux affaires de l'Orient sans l'assurance de l'appui des Etats-Unis.

oOo

LES FEMMES OUVRIERES ET LES MARIS CHOMEURS

LOS ANGELES. — Les femmes qui travaillent et font vivre leurs maris qui ne font rien ont été tenues en parties responsables de la situation économique actuelle par Harry Wheeler, banquier de Chicago qui travaille à organiser le comité de chômage du président Hoover.

Dans un discours au Breakfast Club de Los Angeles, M. Wheeler a dit: "La femme qui possède un bon emploi et dont le mari ne travaille pas renverse les rôles des sexes. Il n'a pas faim et elle est indépendante, de sorte qu'il choisit les situations et devient bientôt paresseux".

M. Wheeler est vice-président de la première banque nationale de Chicago.

oOo

DU 375 MILLES A L'HEURE?

PARIS. — Un automobile de courses géant, qui, d'après son inventeur, M. Stapp, peut faire 375 milles à l'heure sera transporté à Daytona Beach, Floride, pour tenter d'abaisser le record mondial de Sir Malcolm Campbell, si des épreuves devant être faites prochainement sont satisfaisantes, a dit M. Stapp.

La machine est faite en forme d'obus et mue par trois moteurs de 800 chevaux - vapeur. Elle pèse deux tonnes et demie.

Une épreuve a déjà été faite sur la grande route St-Germain mais à cause de la circulation, on n'a pu faire que du 75 milles à l'heure.

Le record établi par le major Campbell à Daytona Beach récemment est de 253.968 milles.

Mystère du coeur féminin

"Une jeune veuve se lamente sur le mausolée de son infidèle époux mort récemment:

"Il ne reste du moins une consolation", fait-elle; "Je sais maintenant où il passe ses nuits."

oOo

Lisez et faites lire *La Survivance* le seul journal français de l'Alberta

---

Pour ceux qui savent

Des faits, des nouvelles, des idées

. . . et ceux qui ne savent pas

L'ELECTION D'ATHABASCA

Le conservateur l'emporte par une mince majorité. — Le résultat ne manifeste en rien l'attitude générale du Canada ou de l'Ouest à l'endroit du gouvernement fédéral. — La victoire d'une minorité.

L'élection complémentaire fédérale d'Athabasca, tenue la semaine dernière dans l'Ouest, s'est terminée par la victoire du candidat conservateur. Percy-G. Davies l'a emporté par 283 voix sur son plus proche concurrent, Isaac Doze, choix des libéraux. Les milieux conservateurs ont accueilli naturellement avec enthousiasme ce résultat. Leur joie ne les a pas gardés contre toute exagération.

Faut-il voir d'abord, dans cette élection d'un conservateur à l'autre bout du Canada, une preuve que le pays en entier approuve la politique du gouvernement depuis son arrivée au pouvoir et, en particulier au cours de la présente session?

D'une élection complémentaire, il est difficile, en général, de connaître quelle est l'opinion de la majorité de l'électorat d'un pays. Athabasca n'est qu'une circonscription électorale. Parce que trois cents personnes de plus environ ont appuyé le candidat conservateur de préférence aux porte-étendard des autres partis politiques, ce n'est pas un indice, encore moins une preuve de ce que pensent les électeurs des 243 autres circonscriptions électorales fédérales du Canada. Ce mode de raisonnement ne comporte aucune garantie de la rectitude des conclusions auxquelles on peut arriver avec lui.

La politique du gouvernement en fonction des trois grandes divisions naturelles du pays d'ailleurs, n'est pas nécessairement jugée sous le même angle. Les intérêts de l'Ouest, des provinces centrales et des provinces maritimes n'étant pas les mêmes, ils exercent une influence diverse sur l'appréciation que ces trois divisions du pays peuvent faire de la politique du gouvernement. Comment la victoire conservatrice d'Athabasca, une région de l'Ouest agricole, pourrait-elle manifester l'opinion politique de l'Ontario et du Québec industriels, des pêcheurs et des mineurs de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunsick?

Cette élection traduirait-elle davantage l'attitude présente de l'électorat de l'Ouest à l'endroit du gouvernement fédéral?

Il serait osé de le prétendre. M. Davies n'est pas même le choix de la majorité des électeurs d'Athabasca. Quatre candidats étaient sur les rangs dans cette élection complémentaire: un libéral, un conservateur, un fermier-uni et un porte-parole de la "Farmers Unity League". Sur les 15,282 votants, M. Davies, conservateur, n'a reçu l'appui que de 4,914 électeurs.

C'est moins du tiers de ceux qui ont exercé leur droit de vote. A quoi ajoutons que le candidat de M. Bennett ne l'a emporté que par une faible majorité. Cette victoire électorale, qui n'est pas l'expression de la volonté de la majorité des électeurs dans Athabasca révèle autant d'opposition aux libéraux qu'aux conservateurs. Les fermiers, en effet, soutenaient Louis Normandeau, fermier-uni, ou Carl Axelson, candidat de la "Farmers Unity League"; ils ont obtenu plus de voix que l'un ou l'autre des deux principaux partis politiques au Canada.

L'autre jour, le premier ministre du pays faisait un exposé de principes. Une minorité, disait-il entre autres choses, ne devait pas imposer ses quatre volontés à la majorité dans un parlement et c'est à cette dernière qu'il appartient de commander. Ce qui doit être au parlement n'existe pas malheureusement dans la circonscription électorale d'Athabasca. Là, une minorité impose son candidat au reste de l'électorat. Cette victoire conservatrice d'Athabasca n'est rien autre chose, à la lumière des faits, que la victoire d'une minorité, victoire dépouillée en conséquence de toute portée générale au pays.

Dans leur joie, les milieux conservateurs ont tort de chercher à tirer du résultat de cette élection complémentaire des conclusions qu'il ne comporte pas en germe.

Camille L'HEUREUX.

(Le Droit)

Le Congrès de l'A.C.F.A. et l'A.C.J.C.

L'Association des Canadiens Français de l'Alberta a tenu à Edmonton, à la fin de janvier, un grand congrès, le plus considérable peut-être depuis sa fondation. Les journaux, et en particulier La Survivance nous en ont donné le compte rendu détaillé.

Les acéjistes ont remarqué avec grande satisfaction l'attention particulière qu'obtint notre Association dans les délibérations des congressistes. Nous sommes heureux de le noter à notre tour dans Le Semeur, afin de marquer combien nous apprécions ces témoignages et combien nous souhaitons ardemment l'organisation de la jeunesse catholique albertaine sur les mêmes bases que les autres jeunesses du pays, au sein de notre belle Association.

Un voeu du Congrès

Parmi les voeux qu'adopta le congrès, le suivant, celui même qui nous concerne, se lit comme suit: "Ce Congrès émet le voeu que l'A.C.F.A. s'occupe ardemment d'organiser la jeunesse en formant des troupes d'Eclaireurs canadiens-français de la province de Québec pour notre jeunesse écolière, et, pour notre jeunesse adolescente, des cercles d'étude affiliés à l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française."

S'il faut des chefs à la minorité albertaine, c'est une vérité incontestable que l'A. C. J. C. peut les lui former, comme elle en a déjà formés dans le Québec et l'Ontario, en Acadie, au Manitoba; nous aurions mauvaise grâce de ne point le reconnaître avec nos amis d'Edmonton, à la suite d'un grand évêque de là-bas.

Parole de Mgr Guy, O. M. I.

Les acéjistes connaissent depuis longtemps Mgr Guy comme un de leurs grands amis. Nos lecteurs ne seront pas étonnés de constater que Son Excellence a réservé à notre Association, lors de la séance solennelle de clôture, au Congrès, l'honneur d'une appréciation magnifique, que La Survivance a rapporté dans les termes suivants: "Commentant d'abord le travail du R. P. Routhier, O. M. I., il demande aux laïques d'aller de l'avant, d'être des chefs, de se révéler de véritables apôtres sociaux catholiques dans les endroits où la foi et la langue de leurs frères sont menacées.

"Il insiste ensuite d'une façon particulière sur les avantages excellents qui découleraient du groupement des jeunes dans des associations telles que le scoutisme et les cercles de l'A. C. J. C. Il promet que, dans son diocèse, il verra à ce que des cercles de l'A. C. J. C. soient fondés dans le plus bref délai possible, parce qu'il a compris depuis longtemps, pour avoir connu et dirigé des cercles de l'A. C. J. C., jusqu' quel point la fondation de tels cercles peut faire du bien au milieu de notre jeunesse canadienne-française."

M. Lucien Maynard, E. E. D.

Ces fondations souhaitées en Alberta ne se feront pas en pays tout à fait nouveau. Des cercles existent à Edmonton, au collège des PP. Jésuites, un pour les élèves, et un autre en ville, pour les anciens et leurs amis.

Le discours du président du cercle Bellarmin, M. Lucien Maynard, E. E. D., dénote une connaissance anticipée et fort au point de l'organisation acéjiste et du rôle qu'on entend faire jouer à notre Association en Alberta. Citons encore la Survivance: "Dans un magnifique travail intitulé: "Relations qui devraient exister entre l'A.C.F.A. et la jeunesse", M. Maynard expliqua comment l'A. C. F. A. peut aider les jeunes et les éloigner du danger qui existe pour eux de s'allier à d'autres jeunes gens de race et de foi étrangères. Il faut organiser, grouper notre jeunesse canadienne-française. Et le moyen d'y parvenir, c'est en l'enrôlant dans les cercles de l'A.C.J.C. M. Maynard expliqua longuement le but de ces cercles et fit ressortir toute la bienfaisante influence qu'en retireraient nos jeunes en en faisant partie. L'organisation de nos jeunes s'impose. Cela exigera, on ne le peut se cacher, de la volonté, de la générosité et des sacrifices. Les aînés doivent aider nos jeunes, les encourager à se grouper ensemble, leur faire comprendre la nécessité d'une telle union."

Une union régionale albertaine

Le Congrès d'Edmonton sera donc, très certainement, le point de départ d'une organisation sérieuse de l'A. C.J.C. albertaine, organisation, du reste, déjà projetée depuis quelques années; le R. P. Aumônier général le remarquait l'an dernier, lors d'une trop rapide visite à Edmonton.

Le temps et les circonstances devront faire leur oeuvre. Les préoccupations sont nombreuses dans les centres minoritaires; les bonnes volontés exploitées au centuple; les conditions souvent défavorables. L'idée, malgré tout, fait son chemin, victorieusement. Nous sommes sûrs, maintenant, qu'elle se réalisera, et plus tôt que le malheur des temps ne nous autorisait à l'espérer.

C'est avec un vif sentiment de joie et d'admiration que nous félicitons et remercions nos compatriotes de l'Alberta, et que nous leur promettons, avec nos plus sincères encouragements, toute l'assistance qu'il sera en notre pouvoir de leur prodiguer.

Roland DESPRES.

(Le Semeur).

AIMEZ VOTRE PATRIE

Nationalisme exagéré—Pacifisme dangereux—Tenez-vous dans la voie droite

ROUEN. — Le Pape et les évêques ont donné aux catholiques leurs consignes qui s'écartent autant des fureurs bellicistes que des idéologies pacifistes. Vouloir la guerre pour la guerre, c'est un crime: vouloir la paix sans condition, c'est une lâcheté. La doctrine catholique enseigne la paix dans la tranquillité de l'ordre, de la vérité, de la justice et de la charité. Elle respecte la hiérarchie des valeurs parce qu'elle garde en dépôt les paroles de vie éternelle. A la suivre, nul s'égare. On ne doit pas faire consister l'amour de la patrie dans la haine contre les autres nations. Un patriotisme brutal, envieux, égoïste, est un vice, loin d'être une vertu; il est contraire à la loi de Dieu et au bonheur même de l'humanité. Aimons notre patrie, mais laissons-nous pénétrer par l'esprit de fraternité chrétienne. Favorisons de tout notre pouvoir toutes les organisations qui s'inspirent vraiment de l'esprit chrétien pour instaurer la paix dans le monde. A ce sujet, Mgr André de La Villerabel a prononcé des paroles graves que nous livrons à la méditation de nos lecteurs:

"Parce qu'ils manquaient de cet esprit de fraternité et malgré leur prospérité pourtant si accentuée, nous avons vu tomber les uns après les autres tous les grands empires du monde. Prenons garde d'être un jour les témoins de la chute de l'Europe. Que la divine Bonté nous en préserve!

"Ce n'est pas la science qui empêchera notre société de courir aux abîmes. Elle nous apprend tous les jours de nouveaux moyens de nous tuer. C'est pourquoi, mes chers fils il importe tant que vous ayez l'esprit chrétien qui est un esprit de paix, sans trahir aucun devoir envers la patrie. Les mêmes hommes qui ont le courage de servir leur pays ont la force de pratiquer l'esprit de paix, parce qu'ils ont l'énergie de la vertu.

"Je vous dis ces choses, car, à l'heure actuelle, vous aurez occasion plus d'une fois de vous défendre et contre un nationalisme exagéré chez les uns et contre un pacifisme dangereux chez les autres. Tenez-vous en vrais fils de l'Eglise dans la juste mesure, c'est-à-dire "dans la voie droite."

"Notre Saint-Père le Pape nous en donne l'exemple. Il sent partout des dissensions entre les peuples et des germes de guerre. Aussi s'efforce-t-il par tous les moyens de sauver la paix universelle. Voilà son constant souci, parce qu'il voit de haut les agitations de notre pauvre humanité. Avant lui, le douloureux témoin de la grande guerre, le pape Benoit XV, nous avait prêché la même doctrine. Aimez votre patrie, servez-la sans défaillance, mais croyez que vous êtes ses bons serviteurs en manifestant un esprit de paix."

Un cadeau de l'Angleterre

Elle donne à la France une copie de la bannière de Jeanne d'Arc

PARIS. — Une copie de la bannière de guerre qui flotta au-dessus de la tête de Jeanne d'Arc, il y a 501 ans, a été présentée à la nation française par Lord Tyrrell of Avon, ambassadeur anglais.

La bannière originale fut dessinée par Jacques Pulwart, peintre écossais à la cour de Charles VII de France, et fut présentée à la Pucelle d'Orléans par les soldats de fortune écossais qui combattaient les Anglais à ses côtés. Elle fut conservée pieusement à la cathédrale d'Orléans, avec le manteau de Jeanne d'Arc, mais lors du mouvement antireligieux de la révolution française, elle fut enlevée du temple par la foule et brûlée.

La bannière, qui mesure un peu plus de quatre verges de longueur, porte une image du Christ, deux anges et des fleurs de lys sur un côté, et sur l'autre, la devise: "Par ordre du Roi du Ciel".

Cette bannière, don des admirateurs anglais de Jeanne d'Arc, sera déposée un peu plus tard dans la cathédrale de Reims.

Lutte pour le français dans l'ouest canadien

Un article de la "Revue des Deux Mondes"

Par ROBERT RUMILLY

LA REVUE DES DEUX MONDES dans son numéro du 15 mars qui vient d'arriver en librairie, publie un important article de M. Robert Rumilly sur "Les luttes pour le français dans l'Ouest canadien". Dans le style clair qu'on lui connaît, le collaborateur de la Revue des Deux Mondes, met le grand public intellectuel mondial au courant de la situation des nôtres dans l'Ouest. M. Rumilly poursuit ainsi le noble programme inauguré avec sa biographie de Laurier. Il contribue à donner à l'étranger une vision juste de notre pays.

L'OUEST CANADIEN

Le Canada est une fédération de neuf provinces. Trois d'entre elles, sur l'Atlantique, sont dites "maritimes". Puis vient la province de Québec, puis la province d'Ontario, qui sont les plus importantes par la population et la richesse. Les Canadiens-français sont de beaucoup les plus nombreux dans le Québec, et les Canadiens-anglais dans l'Ontario. Continuant vers l'Ouest, on atteint le Manitoba, puis la Saskatchewan, province des Prairies, qui vivent du blé. Ensuite l'Alberta, où sont les Rocheuses. Enfin la Colombie anglaise, dont le climat est assez doux, face au Pacifique.

L'Ouest commence au Manitoba. C'est la région découverte au XVIIIe siècle par La Vérendrye, qui tenait du héros et du saint, et ses fils. Mais la colonisation et l'exploitation de l'Ouest sont récentes. Tandis que les autres provinces s'étaient fédérées en 1867, ce n'est qu'en 1905 que les "Territoires du Nord-Ouest" formèrent les deux provinces nouvelles de Saskatchewan et d'Alberta. A cette époque, et depuis, le rail, les tracteurs, et l'inflexible volonté des hommes, ont donné à cette immense région un développement prodigieux. Etudiant d'autre part la vie d'un grand homme d'Etat canadien, sir Wilfrid Laurier, nous avons pu rappeler que, lors de son entrée dans la vie publique, en 1870, Winnipeg, la grande ville de l'Ouest, comptait quelque deux cents habitants. Cinquante ans plus tard, à la mort de Laurier, elle en avait 200,000.

Cette croissance était à la fois la cause et le résultat d'un élan magnifique, emportant à l'assaut des records un peuple jeune et fier de ses progrès.

Les colons de l'Ouest venaient des vieilles provinces, Ontario et Québec. Ils venaient aussi des "vieux pays", Angleterre, Ecosse, Irlande, France, Belgique, Allemagne. Les éléments de langue française étaient en minorité, mais prolifiques.

Une question très grave se posa tout de suite: conserverait-on dans ces provinces, dont l'avenir s'annonçait merveilleux, une majorité anglaise? Tous les moyens allaient être mis en oeuvre pour y parvenir.

Le moyen essentiel, celui autour duquel toutes les luttes allaient s'ordonner, était l'école. On ne pouvait songer à transformer en vrais Anglais les gens qui venaient de Québec, de Bretagne ou de Wallonie. On pouvait, en imposant une école unique, essayer d'angliser leurs enfants. Le gouvernement fédéral, parce que c'était conforme à la doctrine et sans doute aussi pour s'en laver les mains, laissa chaque province régler comme elle l'entendait les questions scolaires.

Dans le Manitoba, dans la Saskatchewan et dans l'Alberta, ces questions n'ont pas cessé de poser d'irritants problèmes. Tantôt d'une manière latente, tantôt à l'état aigu. A travers ces conflits, c'est dans la Saskatchewan que le conflit prend une tournure grave. C'est de la Saskatchewan qu'on fait appel aux sentiments français. Nous allons exposer la situation dans cette province. Elle est très analogue dans le Manitoba et dans l'Alberta, bien qu'elle n'y présente pas un pareil degré d'urgence.

Période d'organisation

C'est à Vonda en 1910 que se tint le premier congrès des Canadiens français de la Saskatchewan. Presque en même temps se fondait le "Patriote de l'Ouest", journal de langue française, catholique, indépendant en politique. Il allait être un des organes essentiels de la résistance. On trouve actuellement le "Patriote" dans tous les foyers de langue française de la province. De même pour la "Liberté" dans le Manitoba, et la "Survivance" dans l'Alberta. Chacun dans sa province, ces trois journaux mènent des combats et jouent des rôles parallèles.

En 1912, à Duck Lake, le deuxième congrès, présidé par Mgr Mathieu, se terminait en donnant naissance à l'Association franco-canadienne. A côté de laïcs, plusieurs missionnaires en faisaient partie. Parmi eux, comme toujours dans l'Ouest quand il y a du courage à déployer et des risques à assumer, des Oblats.

De la fondation jusqu'en 1917, ce fut une période de tâtonnements, et d'organisation. Il y avait plusieurs groupes de colons de langue française, des Français, des Canadiens, des Belges, des Suisses-français. Aussi des métis avec plus ou moins de sang indien. Le phénomène bien connu, en vertu duquel trois Français assemblés forment autant de partis, ne s'arrête pas à nos frontières. En dépit de quoi il fallait grouper tous ces éléments, ce qui fut fait.

Il était temps. En 1917, la division qui, au fond, est toujours latente entre Canadiens-anglais et Canadiens français, prit un caractère dramatique. La discorde avait éclaté sur la question de la conscription. On la voulait dans l'Ontario, citadelle anglaise; on la refusait à Québec, citadelle française. C'était une question de principe: les Canadiens français se déclaraient disposés à s'enrôler volontairement, mais n'acceptaient rien qui ressemblât à une participation obligée aux guerres de l'Angleterre. Vieille querelle, ranimant celle de 1899 à propos de la guerre du Transvaal.

Le ton des polémiques monta très haut. Il y a dans l'Ontario des loyalistes, plus anglais et plus impérialistes que le roi d'Angleterre. Beaucoup d'entre eux descendent des coloniaux de 1776 qui blâmèrent la révolte contre la mère-patrie, refusèrent de suivre Washington et Franklin, et préférèrent l'exil au Canada au titre de citoyens des Etats-Unis.

Ces Canadiens-anglais ressentirent comme une injure à l'Union Jack l'attitude de leurs compatriotes canadiens français. Il y eut dans l'Ontario des manifestations violentes. Cela ne gênait guère les habitants de la province de Québec, relativement maîtres chez eux; mais la colère allait retomber d'autant plus lourde sur les groupes français isolés, ceux d'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan.

On adopta la devise: "Une langue anglaise, l'école anglaise, le drapeau anglais." Et les plus exaltés parlaient d'expulser la minorité au cri de "Les Français à Québec". Comme les Indiens sont parqués dans des "réserves", la province de Québec était comparée à une grande réserve, d'où les Canadiens français n'auraient pas eu le droit de sortir.

(à suivre)

LA SESSION FEDERALE

L'hon. M. Bennett exercera encore ses pouvoirs discrétionnaires et dictatoriaux. — Un amendement au bill de M. Bennett est défait — Texte de la "loi concernant l'allègement du chômage et l'aide à l'agriculture"

Ottawa. — Le bill pour proroger les pouvoirs discrétionnaires et dictatoriaux de M. Bennett et de son gouvernement a franchi l'étape de la deuxième lecture.

Avant de voter en deuxième lecture le bill de M. Bennett, la Chambre a disposé d'un amendement à cette mesure qui lui était soumis par M. Ian MacKenzie, député libéral de Vancouver et ancien ministre de l'immigration dans le dernier cabinet de M. Mackenzie King.

Voici le texte officiel français de l'amendement de M. MacKenzie:

1.—Que cette Chambre, depuis le début de la session, a été et continue d'être prête et disposée à prendre en considération et à voter sans délai tout subside ou tout octroi proposé ou demandé par le gouvernement pour alléger la misère et pour procurer du travail dans tout le Canada;

"2. — Que cette Chambre ne peut abandonner les droits du peuple canadien à maintenir, par l'intermédiaire de ses représentants au parlement, un contrôle direct sur les affaires de taxes et de dépenses, ni confier au gouverneur en son conseil, ou à tout autre corps, des pouvoirs absolus et despotiques, sous couleur de maintenir la paix, l'ordre et le bon gouvernement, surtout lorsque le parlement est en session."

Le premier ministre proposait alors **"Que ce bill soit maintenant lu une deuxième fois."** M. MacKenzie proposait que tous les mots après "Que", fussent remplacés par ceux de son amendement. L'amendement, étant donné la majorité dont dispose le gouvernement, ne pouvait pas ne pas être rejeté. Le vote a été de 100 voix contre 64, soit une majorité de 36 pour M. Bennett.

Le bill 24

Le bill pour proroger les pouvoirs discrétionnaires et dictatoriaux de M. Bennett porte le No 24. Ce bill 24 s'intitule "Loi concernant l'allègement du chômage et l'aide à l'agriculture."

Voici comment il se lit:

Sa Majesté, sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète:

1. Nonobstant l'expiration de la Loi remédiant au chômage et aidant à l'agriculture, 1931, chapitre cinquante-huit du Statut de 1931, par péremption de délai, les dispositions de ladite loi et tous les arrêtés en conseil et règlements établis sous son empire ne seront pas censés avoir expiré ni cessé d'être en vigueur le et après le premier jours de mars 1932, mais avoir été maintenus et être en pleine vigueur pour toutes fins quelconques de cette loi jusqu'au premier jour de mai 1932, et toutes les obligations inacquittées créées sous l'autorité de ladite loi peuvent être payées à même le fonds du revenu consolidé tel qu'il y est prescrit, nonobstant l'expiration de cette loi le premier jour de mai 1932.

2. Tous les arrêtés en conseil et les règlements établis en vertus des dispositions de la présente loi doivent être présentés à la Chambre des Communes immédiatement après leur établissement, si le Parlement est alors en session, ou, s'il ne l'est pas, dans les quinze premiers jours de la session alors prochaine.

3. La Loi remédiant au chômage et aidant à l'agriculture, 1931, et la présente loi doivent se lire et s'interpréter comme une même loi, et la présente loi peut être citée sous le titre: Loi continuant l'allègement du chômage et l'aide à l'agriculture, 1932.

Un bref débat

L'amendement MacKenzie a donné lieu à un bref débat auquel a pris part M. MacKenzie lui-même,

Le député de Vancouver commence son discours en posant que l'actuel projet de loi renferme tous les caractères d'iniquité de l'ancienne loi. avec quelques autres en plus. L'an dernier le gouvernement demandait de lui confier des pouvoirs discrétionnaires. Cette année il demande que les mêmes pouvoirs lui soient continués, mais la résurrection d'une loi morte depuis le premier mars. En appliquant le bâillon aux députés, le premier ministre est à la veille d'en arriver à ses fins. Mais franchement, peut-il être satisfait lui-même de l'état de choses qu'il crée?

M. MacKenzie dit que le gouvernement a non seulement failli à sa tâche, à son devoir, mais qu'il a mis les provinces de l'Ouest en danger de banqueroute et qu'il a ruiné bon nombre de municipalités en les obligeant à dépenser au delà de leurs moyens.

Le gouvernement en est rendu au point de refuser de fournir à la Chambre le moindre renseignement à propos de certaines dépenses. Le gouvernement a par exemple acheté 2,000,000 de traverses de chemin de fer. Il a refusé de fournir à la Chambre la moindre information à ce sujet.

Le Dr Manion intervient et dit que ça n'est pas le gouvernement mais le Canadien National qui a fait l'achat en question. C'est pour cela que le gouvernement n'a pas fourni les renseignements que demandait M. MacKenzie.

Celui-ci répond que c'est une bien pauvre explication puisque l'achat en question s'est fait avec de l'argent fourni par le trésor fédéral. Toute dépense des deniers publics doit être soumise au contrôle du parlement.

Si le premier ministre veut établir la dictature au Canada, qu'il en demande l'autorisation au peuple directement. Ca n'est pas sa majorité en Chambre qui est autorisée à lui reconnaitre un tel droit. Si le gouvernement a l'intention de ne présenter que des mesure dans le genre du bill actuel, il ferait aussi bien et même mieux de supprimer le parlement. C'est se moquer du parlement que de lui demander d'abdiquer ses droits.

M. Ralston

L'ancien ministre libéral de la défense nationale accuse le gouvernement d'avoir administré la loi de secours aux chômeurs et aux agriculteurs de façon partisane. Il prétend que les comités conservateurs ont été chargés partout de l'embauchage des ouvriers pour tous les travaux entrepris en vue de diminuer le chômage. Comme conséquence, ce sont les amis du gouvernement qui ont obtenu du travail. Il est souvent arrivé que des gens qui n'avaient pas besoin de gagner aient été embauchés tandis que d'autres gens, dans le plus grand besoin, n'ont rien eu du tout.

M. Ralston cite des cas particuliers et affirme avoir écrit à ce sujet au ministre du travail. M. Gordon répond qu'il ne s'en souvient pas. M. Ralston dit que c'est à l'ancien ministre du travail, le sénateur Robertson, qu'il a écrit à ce sujet. M. Gordon finit par dire qu'il n'a pas le temps de faire enquête là-dessus.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur.

Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

M. le rédacteur,

J'avais le plaisir jeudi soir, après la soirée de la chorale Saint-Joachim de remercier les membres qui étaient au programme. Je les remercie encore une fois et je puis leur assurer que le succès de cette soirée est grandement dû à leur travail et à l'encouragement qu'il m'ont donné par leur assiduité aux répétitions.

Mlle C. Poitras, un membre dévoué de la chorale, s'était aimablement chargée d'ajouter à la cabane du père Brisquette un aire du "bon vieux temps". La marmite, les sabots, la vieille horloge, le vase, la corne de fleurs sauvages, la lanterne, tout était là. Il faut aussi mentionner l'épinglette, grappe de raisins dorés que Mlle Poitras confectionna de ses doigts toujours habiles. Merci Mlle Poitras, vous avez donné à cette scène le fini voulu.

D'autres amis dont les noms ne sont pas sur le programme et qui se dévouèrent, sont MM. Lionel Sabourin, Gérard Sabourin, Léo Gaucher, Camille Morin, Charles Morin, Paul Hervieux et Ernest Côté. Mes remerciements. Merci à M. A. J. Gaucher qui me prêta son concours dans le rôle du deuxième domestique..

Je ne peux passer outre sans offrir mes plus sincères remerciements à M. Cosaque, le beau chien de M. Desgranges. Ce monsieur a su son rôle très bien. Tenue irréprochable, l'air distingué, diction. . . enfin il fut parfait et j'en suis fier. Et M. Desgranges donc!

Merci à l'auditoire distingué et nombreux. La salle était comble. Nos amis sont venus encore une fois encourager une bonne oeuvre et les applaudissements sont une preuve du grand succès des artistes de la Chorale Saint-Joachim.

Encore une fois du fond du coeur, à tous, grand merci.

Alphonse HERVIEUX,
Directeur artistique du
Cercle Jeanne d'Arc.

La réduction du passage sur les paquebots

NEW-YORK. — Suivant le **Times**, les compagnies transatlantiques songent à réduire d'environ 20 pour cent les taux des passages. Les principales compagnies transatlantiques doivent conférer à Londres, à ce sujet.

La Grande-Bretagne boucle son budget

Londres. — L'exercice financier de la Grande-Bretagne s'est soldé le 31 mars par un léger surplus. La Grande-Bretagne est donc un des rares pays au monde qui auront réussi à boucler leur budget cette année. Il a cependant fallu plusieurs budgets d'urgence et beaucoup de bonne volonté de la part des contribuables et des fonctionnaires. C'est grâce à l'impôt sur le revenu que l'on a pu le boucler car il a été acquitté, et acquitté promptement.

La Session Provinciale

(Suite de la 1ère page)

L'échelle du revenu imposable ne sera pas modifiée

A une réunion du comité plénier les députés ministériels ont rejeté tous les amendements proposés en vue d'augmenter les exemptions de l'impôt sur le revenu . Le bill de l'impôt sur le revenu exigera donc un impôt sur le revenu de toute personne mariée gagnant un salaire annuel de $1500 et de toute personne célibataire gagnant un salaire annuel de $750. La taxe d'administration fixée originairement à $3.00 reste la même.

Un amendement proposé par M. D. Cameron, député fermier de Innisfail, à l'effet d'augmenter l'exemption de la taxe sur le revenu jusqu'à $2,000 pour les personnes mariées fut défait. Tous les députés ministériels votèrent contre cet amendement. Les libéraux, les conservateurs, les travaillistes et les indépendants appuyèrent M. Cameron.

Une résolution présentée par M. L.-A. Giroux, demandant que le montant de l'exemption fut porté à $1,800 pour les personnes mariées fut défaite. Une autre résolution demandant que le montant de l'exemption fut porté à $1,000 au lieu de $750 pour les célibataires subit le même sort.

En défendant le bill, l'hon. M. Brownlee déclara, en réponse aux insinuations faites au sujet des cultivateurs qui seraient exonorés de tout paiement d'impôts, que les fermiers ne paieraient assurément pas d'impôts sur le revenu si celui-ci ne devenait imposable qu'à partir de $3,000 pour les personnes mariées et de $1,500 pour les célibataires. En élargissant la base de la taxe imposable, il y aura plus de personnes qui contribueront et partant répartiront sur plusieurs épaules la pesanteur du fardeau financier.

Le gouvernement a confiance dans le Cartel

D'ici quelques années, trois ou quatre ans, toute possibilité de danger pour la province de perdre un sou de la somme de $5,536,707, garantie au Cartel, sera écartée, pourvu que les affaires du Cartel continuent d'être aussi florissantes qu'elles l'ont été durant la dernière saison. Telle est la déclaration faite par l'hon. M. Brownlee, ces jours derniers, à la Chambre.

Au sujet du chiffre d'affaires atteint sur le marché libre, cette année, par le Cartel, M. Brownlee dit que le Cartel avait vendu plus de 35,000,000 de boisseaux. Le plus gros montant de vente qu'ait atteint le Cartel a été de 37,000,000 de boisseaux.

Après quelques critiques exprimées par M. D. M. Duggan, conservateur et M. W. R. Hawson, libéral, critiques auxquelles M. Brownlee répondit, les bills rendant valides les ententes conclues entre la province et les banques furent adopté.

L'hon. premier ministre expliqua les termes de l'entente avec le Cartel qui doit rembourser les sommes qu'il doit au gouvernement pendant une période de 20 ans. Le bill stipule qu'une liste des officiers du cartel doit être soumise au gouvernement afin que celui-ci puisse constater si ces officiers seront capables d'administrer prudemment les affaires du cartel.

D'après une clause du bill, il appert que le gouvernement aura le droit de déléguer un de ses représentants aux réunions du bureau des directeurs du Cartel. Ce représentant, cependant, n'aura pas le droit de vote. Le bill contient plusieurs autres clauses qui, si elles sont appliquées, permettront au gouvernement de surveiller les opérations du Cartel.

M. L.-A. Giroux obtient gain de cause

A l'occasion de la présentation d'un bill relatif à l'imposition de nouvelles taxes sur les fourrures de haut prix, M. L.-A. Giroux, député libéral de Grouard demanda à l'hon. M. George Hoadley, ministre de l'agriculture d'exempter du paiement de la taxe les colons, les Indiens et les Métis des régions du nord et de leur permettre d'assurer leur subsistance avec les produits de la chasse des animaux sauvages sans être obligés d'obtenir un permis de chasse, vu le coût de ce permis, et aussi parce que, en plusieurs cas, ces personnes seraient obligées de voyager pendant 40 milles avant d'atteindre un poste de police où l'on émet les permis.

L'hon. M. Hoadley promit à M. Giroux de se rendre à sa demande.

Le 50e anniversaire des Chevaliers de Colomb

NEW-HAVEN, Connecticut. — Le 50e anniversaire de la fondation des Chevaliers de Colomb a été observé mardi dernier. L'Ordre a été créé à New-Haven et compte maintenant 600,000 membres.

M. Martin Carmody, chevalier suprême de l'Ordre, a prononcé un discours qui fut radiodiffusé dans le pays entier.

Se battent en duel

BUENOS-AYRES. — M. Jose B. Abalos, ministre des travaux publics sous le régime Yrigoyen, et M. Enrique Martinez, autre partisan d'Yrigoyen et ancien président de la république, se sont battus en duel, au sabre, à Cordoba. M. Martinez a été blessé aux joues. Les deux adversaires ne se sont pas réconciliés.

Chez nous et ailleurs

Le cardinal Verdier viendra au Canada

PARIS. — Son Eminence le cardinal Verdier, archevêque de Paris, a annoncé au ministre du Canada, M. Philippe Roy, qu'elle projette de visiter le Québec en juillet. Son Eminence ne fera ce voyage en aucune qualité officielle et la durée de son séjour au Canada n'est pas révélée.

L'étatisation de la radio aux Etats-Unis

WASHINGTON. — Des observateurs croient que certains membres du Congrès profiteront du rapport qu'on attend au sujet de la proposition d'étatisation de la radio formulée par le sénateur Couzens pour tenter d'assurer à l'Etat le billion de dollars que produit annuellement la radiodiffusion. Les partisans de l'étatisation de la radio ne paraissent pas en mesure de remporter la victoire, mais leur effort pourrait bien aboutir à une limitation de la publicité radiophonique, presque sûrement à l'établissement d'une taxe de 5 pour cent sur la vente des appareils récepteurs et peut-être à l'établissement d'une taxe sur la radiodiffusion.

La semaine de cinq jours

WINDSOR. — Réuni en congrès annuel, le parti travailliste d'Ontario s'est déclaré en faveur de la semaine de travail de trente heures et de cinq jours, avec "salaire en rapport avec la productivité du travail".

Le président du congrès, M. Arthur Mould, a dit que l'humanité est au bord d'un abime et que seul le socialisme lui permettra de se tirer de sa dangereuse situation.

Le blé canadien en France

OTTAWA. — M. Garland, député progressiste de Bow River, a rappelé que la France, a porté à 35 pour 100 le contingentement de blé étranger pouvant entrer dans la fabrication du pain français, et que des rapports de presse disaient que cette proportion venait d'être relevée à 40 pour cent.

Le député albertain voulait savoir quelle part de blé du Canada entre dans ce contingentement de 35 ou de 40 pour cent de blé étranger fixé par la France.

M. Bennett répond que son gouvernement est au courant des décrets français dont parle M. Garland mais qu'il est impossible de dire, pour le moment, quel avantage on pourra en tirer pour le blé canadien. Cependant, dit le premier ministre, le département des affaires extérieures apprend du représentant du Canada à Paris, que la France a acheté du Canada au cours de l'année dernière, 31,000,000 de boisseaux de blé, ce qui équivaut, dit M. Bennett, au double des achats de blé canadien par la France au cours de n'importe laquelle des années récentes.

Les élections en France

PARIS. — La France se prépare à des élections législatives. Le premier ministre, M. André Tardieu, a ouvert la campagne électorale le 6 avril. Tous les partis, depuis les royalistes d'extrême droite jusqu'aux communistes d'extrême gauche, sont en train de s'organiser. Il y a des affiches par tout le pays.

Mgr Villeneuve à l'A. C. J. C.

MONTREAL. — C'est Son Excellence Mgr Villeneuve, archevêque de Québec, qui sera cette année le conférencier à la Soirée des Prix d'Action Intellectuelle de l'A. C. J. C. On sait que l'Association a l'habitude chaque année d'attribuer des prix aux jeunes Canadiens français de moins de 35 ans qui se sont distingués par la publication de quelque ouvrage remarquable dans le domaine littéraire ou scientifique. La Soirée des Prix d'Action Intellectuelle est la fête du couronnement de ces lauréats.

L'éclat de la fête sera rehaussé cette année par la présence du nouvel archevêque de Québec. Non seulement S. E. Mgr Villeneuve a-t-il bien voulu accepter l'invitation d'assister à la fête, mais il a encore consenti à donner la conférence traditionnelle. La Soirée des Prix d'Action Intellectuelle se tiendra dans la dernière semaine d'avril. La date doit être fixée sous peu.

Le format du papier-monnaie

OTTAWA. — En réponse à une question de M. Oscar Boulanger, député de Bellechasse, le ministre des finances, M. Rhodes, a déclaré qu'il est question depuis plusieurs années de diminuer le format du papier-monnaie . Comme question de fait, l'initiative en la matière a été prise par le gouvernement antérieur à celui-ci. On n'en est pas encore venu à une décision à ce sujet, mais si jamais il arrivait qu'on en vint à une conclusion quelconque, la Chambre en sera prévenue en temps opportun.

L'or canadien

OTTAWA. — En réponse à une question de M. Ian MacKenzie, député libéral de Vancouver, le ministre des finances, M. Rhodes, a appris à la Chambre, que l'or Canadien disponible au Canada pour l'exportation se monte à $118,500,000, et la production d'or canadien, l'année dernière a atteint la valeur de $55,715,120.

Quant aux échéances du gouvernement canadien, payables en or à New-York au cours de 1932, elles se totalisent par $55,000,000.

Bolchévisme et catholicisme en Corée

WONSAN, Corée. — La région au nord de Tokwon a été fortement travaillée par la propagande bolchéviste, qui a répandu dans les peuple les préjugés les plus communs sur la religion catholique: "la religion qui est l'opium du peuple, la religion qui est née de la peur", et le reste......

Malgré tout, l'évangélisation de ces parages se poursuit et donne les meilleures espérances. C'est ainsi que journellement, dans une nouvelle mission qu'ils viennent d'ouvrir, les Bénédictins allemands du Vicariat apostolique de Wonsan voient arriver, et souvent de loin, des gens qui demandent à être instruits dans la religion catholique. Un des missionnaires, qui a travaillé pendant dix ans dans les diverses régions de la Corée, déclare qu'il n'a jamais trouvé parmi les païens un intérêt aussi vif pour le catholicisme. L'Eglise n'a rien perdu de sa force d'attirance; les difficultés ne l'arrêtent jamais, et ne l'empêchent pas de gagner du terrain, à preuve la nouvelle mission de Yongcheung, et la belle église de Tokwon, qui remplace l'ancienne chapelle provisoire.

Mémoire de nègres

Patron: "Dites donc, mes deux bons à rien de nègres, où allez-vous? Pourquoi ne travaillze-vous pas?"

Moise: "Nous travaillons, patron. Nous transportons cette planche au moulin, voyez!"

Patron: "Une planche! Je ne vois pas de planche du tout."

Moise: "Pour l'amour du ciel, Sam, avons-nous donc oublié la planche?"

Trois conditions

—Pourquoi ne te maries-tu pas? demandait Dupont à Durant.

—Parce que je veux poser mes conditions.

—Tes conditions?

—Oui, il faut que ma femme soit belle, riche et bête. Si elle n'est pas riche et belle, je ne la prends pas; si elle n'est pas bête, elle ne me prendra pas!

Une addition

—Tu es vraiment trop bête, Joseph, s'écrie le maître d'école, on ne peut cependant pas additionner ensemble un cheval et une brouette?

—Et pourquoi ça, monsieur, s'il vous plaît?

—Pourquoi ça? mais je l'ai répété plus de vingt fois, on ne peut additionner ensemble que des objets de même espèce.

—Ah! monsieur, je peux cependant vous prouver le contraire, moi, et ce n'est pas difficile.

—Es-tu fou?

—Ni bête ni fou; chaque matin à la maison on additionne nos cinq pintes de lait de cinq pintes d'eau!

—Et puis après?

—Et puis? et puis, ça fait que tous les jours nous ayons à vendre dix pintes de lait.

Coin des BONNES AMIES

L'assemblée de lundi soir fut un vrai succès, surtout au point de vue assistance: 20 membres étant présents. Ainsi qu'annoncé, on y discuta nos activités de fin de saison. On décida d'avoir une soirée le 15 avril, et notre banquet annuel le 27 du même mois.

Comme toujours, nous faisons une invitation spéciale aux anciennes, et il nous ferait plaisir de souhaiter la bienvenue à ces "dames".

* * *

Ce n'est pas sans regret que nous avons dû accepter la résignation de notre dévouée trésorière, Jeanne Patenaude. Le vote de remerciement qui lui fut offert est plus que mérité. Cependant, Jeanne ne peut rester inactive, elle remplira une autre fonction bientôt.

La Secrétaire.

ST-JOACHIM

Journée paroissiale: C'est le R. P. Leclainche, O.M.I., de Saint-Paul, qui officia à la messe de 8 h. 30, et c'est le R. P. C. Lefebvre, O.M.I., qui chanta la grand'messe. Le sermon sur l'Espérance fut donné par le R. P. curé.

La Saint-Jean-Baptiste: C'est à Saint-Joachim que se fêtera la St-Jean-Baptiste cette année. Déjà un comité a été choisi pour l'organisation du programme et s'est mis à l'oeuvre avec enthousiasme. Le 26 juin a été choisi pour cette célébration. Vendredi soir, à 7 h. 30, il y aura une assemblée à la salle de l'église Saint-Joachim; les membres du comité invitent à cette assemblée tous les paroissiens et paroissiennes de bonne volonté. Il s'agira de décider le meilleur programme possible, afin que notre fête nationale, cette année, produise les meilleurs effets chez les nôtres et chez ceux qui nous entourent. Venez donc nombreux, vendredi soir, à la salle paroissiale.

McLENNAN

Lundi dernier, 28 mars, à Falher, M. Isaïe Phalempin conduisait à l'autel Mlle Annette Poulin. Le R. P. Lajoie, ptre curé, après avoir béni cette union, célébrait la messe nuptiale. A l'issue de la cérémonie un magnifique banquet attendait les heureux époux, à l'hôtel Rentiers, dont le propriétaire, M. Rentiers, est le beau-frère de M. Phalempin. Les nombreux invités se rendirent ensuite à McLennan aù Mme Arthur Labbé, tante de Mlle Poulin, les recevait à une table bien garnie afin que tous pussent récupérer leurs forces pour passer le reste du jour et la très grande partie de la nuit suivante à une réception offerte aux nouveaux époux par leur oncle, M. Adjutor Marcoux. L'assistance fut très nombreuse et tous retournèrent à leur foyer avec la satisfaction d'avoir vécu d'excellents moments et offert leurs meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.—Comm.

— Patronnez nos annonceurs —

La vie en Alberta

FALHER

Visiteurs.—L'abbé Normandeau, le R. P. Huguère et J. B. H. Giroux, etc., au presbytère.

M. Dumoulin, nouvel inspecteur de la Banque Canadienne Nationale, était à Falher ces jours derniers dans l'exercice de ses fonctions.

Il nous a fait plaisir d'avoir au milieu de nous le R. P. J. B. H. Giroux qui est venu aider notre Rév. Père curé à l'occasion de la célébration des exercices religieux de la Semaine sainte; la communion et l'assistance ont été nombreuses. En voyant la foule se porter aux confessionnaux et assister aux exercices religieux, le coeur de ce bon apotre de la colonisation a dû vibrer de satisfaction en voyant cette belle paroisse vraiment chrétienne, son oeuvre qu'il a fondée au prix de grands sacrifices. Les anciens s'en souviennent et n'oublient pas son dévouement.

M. Prud'homme, réputé champion des boxeurs du nord, de passage à Falher pour se rencontrer avec M. F. Smith, aspirant au titre de champion qui lui fut décerné apres un tournoi de dix rondes. A cause de renseignements incomplets il est difficile de donner tous les détails de cette intéressante partie de boxe, qui a fait se rencontrer cinq couples de boxeurs à commencer par les jeunes Leduc et Dumont.

Lundi le 28, à 10 heures avait lieu le mariage de M. Isaïe E. Phalempin et Mlle Annette Poulin. L'église avait revêtu ses plus beaux ornements de fête. Il y eut grand'messe, musique et chants de circonstances. M. Labbé de McLennan servait de témoin à sa niècе Mlle Annette Poulin et à cause de l'absence de M. E. Phalempin, père du marié, sa mère, Mme Phalempin, lui servit de témoin. Un succulent diner fut donné à l'hôtel de M. F. Rentiers, beau-frère du marié. Dans l'après-midi, tous les invités se rendirent à McLennan chez MM. Labbé et Marcoux tous deux oncles de la mariée; on prit le souper à l'hôtel de Giroux et Frère, McLennan.

Les heureux époux prirent ensuite le train pour leur voyage de noces. Ils se rendront à leur retour à l'hôtel Lotus à Bluesky, future résidence des nouveaux mariés.

Nos voeux de bonheur les accompagnent.

M. Léo Belhumeur, secrétaire général de l'A.C.F.A., est de passage à Falher à l'occasion de sa première visite officielle. Une assemblée très importante a eu lieu vendredi après-midi. Des détails supplémentaires seront donnés dans le prochain numéro.

Nous sommes peinés d'apprendre la mort de M. Pierre Aubin. Son service a eu lieu samedi. Nous donnerons des détails la semaine prochaine. Sympathies à la famille si cruellement affligée.—Corr.

Les Anciens du Collège des Jésuites

Nous sommes heureux de signaler l'excellente collaboration apportée par quelques-uns de nos membres à la soirée de la Chorale de St-Joachim. Nommons, pour la partie dramatique, M. Laurier Picard, M. Maurice Lavallée, MM. Napoléon Pepin et A. J. Gaucher.

Le succès de M. Gérard Baril, chargé de la mise en scène, a été à la hauteur de la représentation. M. Ernest Côté l'assistait.

MM. Laurier Picard et Paul Tougas faisaient en plus partie de l'orchestre.

* * *

Au cours de la dernière semaine, M. Lucien Maynard a fait le voyage de Calgary et de Cluny.

* * *

Les vacances de Pâques nous ont amené en visite M. Armand Lépine, instituteur à Radway Centre, Alberta.

Le secrétaire.

DONNELLY

Alleluia! C'est le message de la sainte Eglise à ses enfants en ces jours! Le Christ est ressuscité, les chrétiens fortifiés de cette vérité renaissent à une vie plus chrétienne. L'allégresse de Pâques est bien le couronnement de la piété de la semaine sainte. Les offices de la semaine sainte ont été bien suivis à Donnelly. Il y eut communion générale le jeudi et le dimanche. Une vingtaine de petits recevaient le pain des Anges pour la première fois à la messe du jeudi saint. Ils rayonnaient de bonheur!

Dimanche de Pâques au soir, la Ligue du Sacré-Coeur donnait une soirée paroissiale. Ce fut une de ces soirées où tout se passe dans l'intimité et d'où l'on revient allègre, convaincu, pénétré de la douce influence de la vie paroissiale.

M. Merril Lussier d'Edmonton, en visite chez son père. Il quitte la ville pour s'établir à Guy.

M. et Mme G. Gauthier, après avoir passé l'hiver chez leur gendre L. Lussier sont retournés sur leur terre à Eaglesham.

M. A. C. Cloutier et sa famille en visite dans leur famille à Mont-Laurier, Qué.

Mme Z. Côté de retour d'un séjour à l'hôpital du Sacré-Coeur de McLennan.

M. P. Gagné avec sa famille de Vimy, vient de s'installer dans le village. Nous lui souhaitons cordiale bienvenue et succès.

Mlle L. Vanderragen, institutrice à l'école, de retour de la convention des institutrices tenue à Calgary la semaine dernière.

M. Al. Chévigny ouvrira dans quelques jours les portes de sa boucherie.

Gertrude Marie Cécile fille de M. et Mme O. Turcotte a été faite enfant de l'Eglise le 20 mars dernier. Parrain et marraine, M. A. Lavoie et Elmina Côté.

Le 21 mars, M. P. E. Garant conduisait au cimetière le corps de sa chère petite Florence. Nos sympathies à la famille.—Corr.

GIROUXVILLE

Poisson d'avril.— Malheureusement par la température qu'il fait, il est impossible de faire courir le poisson d'avril à âme qui vive. . . il y a encore trop de neige et le mois du poisson d'avril n'est arrivé que sur le calendrier! Donc à une autre année, on en est quitte pour 1932.

Baptême.—A M. et Mme Paul Bourgeois, une fille baptisée Elizabeth Marguerite. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Brémont, de Falher, amis de la famille. A cette occasion un diner de famille, véritable banquet, réunissait les grand'-parents ainsi que les voisins et M. le curé.

Visiteurs.—Les RR. PP. Giroux et Lajoie venaient manger la dinde de Pâques au presbytère lundi soir.

M. Ernest Lecours, instituteur à l'école du village ainsi que sa dame visitaient leurs parents, famille Langlois, de Tangent pendant les vacances de Pâques.

M. et Mme J. Duprat, de Falher, chez leurs fils Joseph et Ed. ainsi que M. et Mme J. Couillard, beau-frère, Mlle Lauzé, institutrice et Jos. Alary.

M. Phil Demers qui était venu donner le coup de main à son père à la salle de pool est retourné à Calgary.

Etre fidèle à sa foi et à sa langue.—

Dans un grand banquet donné par les Canadiens français de New York au R. P. A. Lamarche, Dominicain, à l'occasion de la prédication du carême à nos compatriotes, ce dernier a prononcé des paroles éloquentes qui peuvent s'adresser aussi bien à nous de l'Ouest qu'aux Canadiens émigrés aux Etats-Unis.

"J'ai laissé sur ma table, au départ de Montréal, dit-il, un volume que j'ai parcouru hâtivement, mais dont je connais les données essentielles. Il est signé par M. Victor Forbin, rédacteur à l'Illustration de Paris. Il connait bien notre pays pour l'avoir parcouru d'un bout à l'autre. Son roman s'institule "Rose Beaulieu, canadienne" et s'ajoute à la longue série des romans de la survivance.

"Une cantatrice canadienne française, au cours d'un voyage d'études en Europe, refuse par scrupule patriotique, un mariage honorable avec toutes les facilités de développer son art. Elle réédite le geste de Colette Baudoche en Alsace et de Maria Chapdelaine au Canada. Et l'auteur, à la fin, se pose une question qu'il laisse sans réponse: Est-ce que l'héroïne n'aurait pas fait un acte aussi patriotique en acceptant cette aubaine et en s'efforçant de jeter du lustre sur sa terre natale, comme autrefois, une Albani et aujourd'hui un Wilfrid Pelletier?

"Et je pensais à vous."—Et je pensais à vous, mes chers compatriotes, en parcourant ces pages. J'incline à croire qu'un exilé volontaire, qui fait sa marque en terre étrangère, rapporte davantage à son pays qu'un autre qui, rivé au sol natal, y demeure oisif, sans laisser plus de traces qu'un aéroplane. Quand je dis faire sa marque, je n'envisage pas seulement les performances des grands artistes et des grands financiers. Demeurer honnête, remplir fidèlement sa tâche quotidienne, c'est déjà faire sa marque et servir dans le plus noble sens du mot. Avoir constamment en vue le progrès de la maison, de l'établissement où l'on sert: puis, au dehors, ne fermer ni son coeur, ni sa bourse, aux oeuvres dites sociales, cela suffit pour qu'une vie ne soit pas manquée."—Corr.

FORT KENT

Ces jours derniers, ont eu lieu en l'église St-Joseph, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Dositée Landry, décédé à l'âge de 64 ans et deux mois.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Henriette Albert, cinq filles, Mme Jean Chalut, Rosée; Mme W. Chalut, Mathilde; Mme J. Demers, Ella; Mlles May et Blanche Landry; huit fils, Hector, Albert, Audry, Onésime, Edgar, Lucien, Adrien, Armand, ainsi qu'un grand nombre d'autres parents.

La famille éprouvée remercie bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie.

Comm.

Whist et bridge

N'oubliez pas la partie de cartes pour les pauvres donnée par les "Dames de S.-Joachim", dimanche prochain, le 10 avril, dans la salle paroissiale. Il y a de magnifiques prix, prix d'entrée et prix pour ceux qui devineront les mots des charades. L'entrée est de 25 cents.

LES DAMES DE SAINT-JOACHIM

L'assemblée régulière eut lieu le 1er avril sous la présidence de Mme J.-L. Petitclerc.

Il fut décidé de donner une partie de cartes le 10 avril. On jouera le whist et le bridge. Il y aura un programme musical et des charades seront jouées.

Vers la fin de ce mois, M. Pigeon donnera une conférence dont le titre sera: "En tournant les pages".

Visiteront les malades en avril: Mme Dr J.-E. Amyot et Mme Joncas à l'hôpital Général. Mme LaBissonnière et Mme Tremblay à l'hôpital de la Miséricorde.

Mme Petitclerc annonça qu'elle ne pourra pas s'occuper du travail présidentiel au mois de mai vu son prochain départ pour l'Est.

La prochaine réunion sera tenue le 6 mai. Il faudra que chaque membre se fasse un devoir d'être présent.

SAINT-VINCENT

A moins de regarder sur le calendrier il serait difficile de se croire au printemps, on se croirait plutôt en plein hiver.

Tous les cultivateurs en profitent pour couper des billots et les transporter aux deux moulins que nous avons au Nord, celui de M. Louis Mercier, et celui de M. Honoré Dallaire. On va couper cette année près de 400,000 pieds de bois.

Tout cela prouve que nos gens ne se laissent pas déprimer par la crise financière actuelle; ils ont confiance en l'avenir.

Mlle Catherine Therrien nous est revenue vendredi dernier de la Convention des instituteurs tenue à Calgary.

Mme Léo Gagné, née Jeanne Adam, est venue avec son mari passer la fête de Pâques chez M. Louis Mercier.

Le concert de français du lundi de Pâques a été très apprécie par les paroissiens de St-Vincent. Il y avait au programme des artistes qui ne leur sont pas inconnus: Mme Noël Turgeon, entr'autres, qui est venue à deux reprises à St-Vincent où elle compte de bonnes amies.

Il fait toujours plaisir d'entendre du français à la radio, surtout lorsqu'on connait les artistes.

Un grain de bon sens

La plupart des hommes n'ouvrent les yeux qu'une seule fois; à la mort, et. . . l'on s'empresse de les leur fermer.

Corr.

CALGARY

Les dernières nouvelles qui nous viennent d'Edmonton, nous apprennent que la santé de Mme C.-F. Cardinal s'améliore de jour en jour. Nous nous en réjouissons sincèrement.

On annonce, pour lundi, le onze avril, le mariage de M. Camille Chouinard et de Mlle Alma Veilleux. Nos meilleurs voeux de bonheur aux futurs époux.

M. le Dr Beauchemin est maintenant installé où il se trouvait il y a quelques années passées, dans l'édifice "Grain Exchange", au No 815, 1ère Ave. Ouest. L'endroit est certainement plus intéressant et plus facile à remarquer.

Au cours de cette semaine, l'église Sainte-Famille chantera le service anniversaire de feue Cécile Lesieur, mercredi à 7 h. 30 et les trois derniers jours de la semaine à 7. h. 40, il y aura messes chantées pour le repos de feu M. C.-J. Côté.

Le R. P. Ruan, O.M.I., de l'école indienne de Cardston, passe quelques jours à l'hôpital Ste-Croix de cette ville. Nous lui souhaitons un plein retour à la santé.

Mme Routhier, de Pincher Creek, qui a subi une opération ces jours derniers, doit quitter l'hôpital prochainement.

Le chiffre "13"

On parle du chiffre 13, du vendredi, du sel renversé et de divers autres superstitions. Il ne faut pas rire de ces choses-là, dit gravement un auditeur. Ainsi, tenez, j'avais un vieil oncle qui, à l'âge de 77 ans, commit l'imprudence d'assister à un diner où l'on se trouvait 13 à table.

—Et il mourut le lendemain?

—Non, mais juste 13 ans après.

Corr.

Lisez et faites lire
La Survivance
le seul journal français de l'Alberta

LAMOUREUX

Les braves gens, qui sont venus à la partie de cartes, dimanche dernier ont certainement bien mérité, car l'état des chemins était vraiment déplorable. Vingt-huit tables étaient occupées par les joueurs. Les prix des dames offerts par Mmes W. Hostyn, J.-B. Lachapelle, Arth. Lamoureux, ont été gagnés par Mmes Alb. Lamoureux, C. Villeneuve et Arth. Rocque. Les prix des hommes offerts par MM. C. Villeneuve et Arth. Rocque ont été enlevés par M. Alph. Lamoureux, C. Villeneuve et Léo Godbout. Le prix d'entrée échut à Eud. Godbout, celui de la râfle à Rom. Lamoureux; l'un était donné par Arth. Rocque et l'autre par Alph. Godard. On prit ensuite le réveillon au milieu de joyeuses conversations.

Le concert débuta par des morceaux de musique exécutés par Alma Langlois, pianiste, et Lucien Langlois et Ephrem Langlois, violonistes. Adélard Gaumont nous fit bien rire par ses chansons comiques. Marcel Deneault, notre instituteur, conta avec humour l'histoire de Baptiste Canadien et de son ours. Alma Gaumont, élève du couvent de St-Albert exécuta avec talent deux morceaux de piano. La comédie impromptue qui suivit intrigua au plus haut point l'auditoire et fut très bien rendue par Alma et Mathilde Langlois, Cécile Normandeau, Lucien et Ephrem Langlois et Zéphir Normandeau. A tous nos jeunes, nous disons merci!

M. Fontaine, de Tofield, vient d'arriver parmi nous. Il a pris l'agence des produits Rawleigh, et si le succès répond à ses efforts, sa famille viendra le rejoindre au mois de mai.

Adélard Houle reprend sa ferme qu'il avait laissée pendant quelques années pour s'occuper de commerce à Clyde.

Henri Normandeau, qui avait loué la ferme d'Ad. Houle, près de l'église et de l'école, se voit obligé de s'éloigner et de retourner sur sa terre près de la rivière Esturgeon.

Il y a plusieurs terres à vendre dans la paroisse à des conditions avantageuses. Avis aux intéressés.

Il est né à M. et Mme Ernest Moreau, un garçon, leur quatorzième enfant. Il a reçu au baptême les noms de Joseph, Ovila, Lucien. Le parrain fut Léo Moreau, et la marraine Louise Lepage.

Corr.

SAINT-EDMOND

Les heureux gagnants au whist, dimanche soir dernier, furent: premier prix pour dames, don de Mme Rhéaume, gagné par Mme Léo Belhumeur.

Second prix pour dames, don de Mme Pilon, gagné par Mme D. Bonin. Prix de consolation, don de M. A. Bernier, gagné par Mlle Simonne Barbeau.

Premier prix pour hommes, don de M. F. Dubord, gagné par M. A.-B Dupuis.

Second prix des hommes, don de M. A. Bernier, gagné par M. D. Bonin. Prix de consolation, don de M. A. Bernier, gagné par Mlle Simonne Lessard.

Prix d'entrée, don de M. P.-J. Barbeau, gagné par M. Labranche.

A tous, le comité offre ses plus sincères remerciements.

BEAUMONT

Jeudi dernier, eurent lieu les funérailles de Mme Hormisdas Grégoire, née Elise Perras, décédée à l'âge de 72 ans, après plus de vingt ans de souffrances.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son époux, M. H. Grégoire, une fille, Blanche, Mme Eric Demers, et deux fils, Viateur et Alphège, tous deux résidant en Californie. Le service fut chanté par le R. P. Gaborit, S.C.J.

Les porteurs étaient MM. Eugène Gaudreau, Emile Rodrigue, Philorum Letourneau, Charles Magnan, Napoléon Bérubé et Adélard Maltais.

De passage pendant les vacances de Pâques, Mlles Gertrude et Bernadette Bernard, élèves des Rév. SS. de l'Assomption.

Mlle Adèle Kay est de retour d'un voyage à Calgary.

M. Eugène Villeneuve, de Coal Valley, est en visite chez ses parents, M. et Mme Joseph Villeneuve.

Mme Wm. Charest vient de subir une sérieuse opération à l'hôpital Général et est sous les soins du Dr Blais.

Corr.

Page Agricole



Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	44½
No 2 Nord	39½
No 3 Nord	35½
No 4 Nord	33½
No 5 Nord	30½
No 6 Nord	27½
Fourrage	27½

Avoine—

No 2 C W	17½
No 3 C W	15
Fourrage	12

Orge—

No 3 C W	24
No 4 C W	22

Seigle—

No 2 C W	29
No 3 C W	27

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	61¼
No 2 Nord	56½
No 3 Nord	53¼
No 4 Nord	52½
No 5 Nord	50¼
No 6 Nord	46½
Fourrage	46

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	62½
No 2 Nord	58¾
No 3 Nord	54⅞
No 4 Nord	51
No 5 Nord	49
No 6 Nord	43
Fourrage	41

Avoine—

No 2 C W	29⅞
No 3 C W	27⅝
Fourrage	27

Orge—

No 3 C W	40⅝
No 4 C W	37¾

Seigle—

No 1 C W	49¼

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	4.00 à 4.25
" qualité moyenne	3.50 à 3.75
" commune	2.75 à 3.25
Veaux de choix	4.50 à 5.00
" qualité moyenne	3.75 à 4.25
" communs	2.50 à 3.50
Bouvillons (steers) de choix	4.25 à 4.50
Bouvillons qualité moyenne	4.00 à 4.25
" communs	3.00 à 3.75
Boeuf de choix	3.00 à 3.50
" ordinaire	2.00 à 2.75
" commun	1.50 à 2.00
Mouton de choix	4.75 à 5.25
" de l'année	3.50 à 4.00
Brebis	2.50 à 3.25
Porc à bacon	2.50

(Ces prix ont été préparés le lundi soir)

Lait	1.80

Crème—

Spéciale	14
No 1	12
No 2	09

Oeufs—(Variations quotidiennes)

Extras	22
Frais No 1 (First)	20
2ème qualité	12

Ces prix nous sont fournis par la Woodland Dairy Co.

SEMONS DU BON GRAIN

Nous sommes au temps où il faut songer à préparer le grain de semence si nous ne l'avons déjà fait. La pratique du criblage est assez bien généralisée, mais il y a encore un grand nombre de fermiers qui se contentent de passer rapidement une fois leur grain dans le crible et d'autres moins scrupuleux ne le passent pas du tout.

Le criblage du grain, s'il est bien fait, offre de nombreux avantages: il enlève les graines de mauvaises herbes, les grains trop légers, trop petits ou cassés, assure une croissance plus précoce, plus uniforme, de même qu'un meilleur rendement. Pour obtenir les meilleurs résultats il faut cribler deux ou trois fois et enlever environ la moitié de la quantité criblée.

Il n'est pas toujours recommandable d'employer le grain que nous avons récolté pour la semence. La qualité doit être le facteur décidant. Il est préférable de changer de semence: (a) quand nous pouvons nous en procurer de la meilleure que celle récoltée chez soi; (b) quand nous avons une variété mélangée; (c) quand la mauvaise température ou la gelée l'a endommagée; (d) quand il n'y a pas un bon crible à notre disposition.

Pour ceux qui n'auraient pas un grain de première qualité pour la semence il semblerait sage de leur recommander de s'en acheter, ne serait-ce que quelques minots, d'une variété pure cette année quand le prix est excessivement bas. Le blé enregistré ou certifié, de la deuxième génération se vend soixante-cinq sous le minot et l'avoine de la même catégorie trente-cinq sous le minot, c'est-à-dire qu'il n'y aura jamais un meilleur temps pour se procurer une semence pure, d'une variété reconnue, à meilleur compte.

Il nous fera plaisir de donner plus de détails à ceux qui désirent s'en procurer.

J.-H. TREMBLAY,
Agronome bilingue de l'Alberta.

Soin de la truie et de sa portée

Pour qu'une truie portière puisse mettre au monde une portée de petits nombreux et vigoureux, il faut qu'elle soit bien soignée et tenue en bon état, à partir du moment où elle est fécondée. Or, que voit-on sur bien des fermes du Nord-Ouest de la Saskatchewan en hiver: trop souvent les cochons sont renfermés tout l'hiver dans des quartiers humides; ces quartiers peuvent être une stalle dans une écurie, un hangar à bois mal ventilé, un hangar recouvert de paille fournit des conditions idéales, mais il ne faut pas que les porcs soient exposés à être blessés par d'autres animaux. La plupart des porcs boiteux sont devenus boiteux parce qu'ils étaient mal logés et qu'ils n'ont pu profiter de la lumière directe du soleil. Il faut donner à la truie pleine un supplément de nourriture riche en protéine pour éviter l'épuisement qu'entraîne chez elle le développement d'une portée normale. Si l'on n'a pas de lait, on peut ajouter 5 pour cent de déchets d'abattoir à la ration de grain. Dans les districts où les porcs viennent au monde sans poil, on fera bien d'ajouter à la ration de l'iodure de potassium, à titre de moyen préventif. Un moyen très simple de distribuer cet iodure de potassium est d'en mettre un quart de 1 pour cent dans un mélange minéral ou de préparer une solution en faisant dissoudre une once d'iodure de potassium dans un gallon d'eau et donner à chaque truie une cuillerée à soupe de la solution dans sa nourriture, une fois par jour.

Evitez d'expédier des truies qui sont dans une période de gestation avancée, évitez surtout les changements radicaux dans les conditions environnantes; il nous est arrivé parfois de perdre toute une portée à la station expérimentale fédérale de Scott, Sask., parce que l'on n'avait pas observé ces choses. Aujourd'hui, lorsque la mise-bas doit se faire par une température froide, nous avons des loges dans une chambre où un petit fourneau peut être établi, simplement pour réchauffer un peu l'air jusqu'à ce que les porcs soient âgés de un à deux jours après quoi on les porte dans des quartiers non chauffés pour que leur place, dans la chambre chauffée puisse être prise par d'autres portées. Il faut avoir soin que la température de la chambre ne dépasse pas 55 ou 60 degrés Fahrenheit. Une grainerie de dimension moyenne fournit deux ou trois loges pour la mise-bas et de l'espace pour un poêle.

On peut éviter les vers chez les jeunes porcs en tenant les truies sans vers. Le système que nous suivons à Scott est de mettre tous les printemps tous les porcs sur de la terre propre, qui n'a pas porté de cochons depuis au moins douze mois; nous traitons également les sujets reproducteurs contre les vers deux fois par an au moyen de tétrachloréthylène, que l'on peut se procurer à la plupart des pharmacies, en capsules de différentes grosseurs, suivant le poids de l'animal.

Les porcs d'automne qui viennent au monde avant le 10 septembre ont un grand avantage sur ceux qui naissent plus tard, en ce sens qu'ils sont déjà bien développés avant que les froids n'arrivent. Les portées tardives d'automne souffrent de l'exposition aux intempéries, et d'être renfermées à l'intérieur; comme ils reçoivent peu de soleil en automne, ces porcs sont aussi exposés à boiter. On devrait toujours fournir aux jeunes porcs, dès l'âge de trois semaines, de la nourriture dans un coin réservé pour eux, afin que leur croissance soit moins retardée à l'époque du sevrage, qui est l'époque la plus critique de la vie d'un porc. Le lait est utile à l'époque du sevrage; si l'on n'a pas de lait à donner il faut fournir de la protéine en ajoutant de cinq à dix pour cent de déchets d'abattoir à la ration de grain. Deux parties de farine à bétail, du gru blanc (middlings) ou du petit son (gru rouge), combinés avec une partie d'avoine moulue, feront une bonne ration de grain pour les porcs de cet âge.

E. VAN NICE,
Station expérimentale fédérale,
Scott, Sask.

Le sel fumé conserve bien le bacon

Des essais spéciaux conduits par le Service de l'exploitation animale à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, ont démontré que le sel fumé au lieu de sel ordinaire, employé dans la même proportion que ce dernier donne entière satisfaction dans le fumage des jambons, du bacon et des épaules de porcs.

Des morceaux ont été traités par le sel ordinaire et la fumée de l'érable et d'autres bois durs, tandis que d'autres, de la même qualité, étaient traités par le nouveau procédé qui consiste à employer une préparation commerciale appelée "sel fumé". Ce sel fumé prend la place de la même quantité de sel commun dans le mélange de salage.

En salant les coupes, les mêmes recettes ont été suivies; la seule différence est que dans le lot traité au sel fumé, il a été employé du sel fumé dans la même quantité que le sel commun. Les conditions de salage et la durée du salage ont été les mêmes. Les lots traités au sel commun ont été suspendus dans le fumoir, pour finir le salage, tandis que les lots traités au sel fumé ont été suspendus dans une chambre chaude et sombre.

Des échantillons de porc venant de coupes traitées au sel commun et au sel fumé ont été distribués dans un certain nombre de maisons d'Ottawa, et les rapports indiquent une unanimité d'opinion relativement au goût authentique "de fumé" des lots traités au sel fumé, tandis que cinquante pour cent seulement considéraient que le goût était meilleur que le produit traité à la fumée, à la façon d'autrefois.

On a constaté également que la perte de poids dans les lots au sel fumé était en moyenne de 4.5 pour cent, tandis qu'elle se montait à 8 pour cent dans les lots qui avaient été fumés plus tard.

Voici en quelques mots le résumé de cette expérience: l'emploi de sel fumé a réduit la perte de poids, a donné un goût authentique de fumée, n'a nullement endommagé la texture de la viande et a permis de réaliser une économie de main-d'oeuvre et d'équipement.

Semence certifiée

Bien des milliers de boisseaux de semence de qualité supérieure de la catégorie commerciale No 1 ont paru sur le marché depuis que l'on pratique l'inspection sur pied des récoltes de semence en vue de la certification au Canada.

Les inspecteurs de la Division fédérale des semences rendent les mêmes services pour un grand nombre de récoltes. En ce qui concerne les céréales et le maïs, l'inspection des récoltes sur pied a pour but de déterminer la pureté de la variété; en ce qui concerne le trèfle rouge, l'inspection porte sur le type, la rusticité et l'absence de silène enflé; pour la luzerne et le mélilot, sur l'origine et le type; pour le trèfle d'alsike, sur l'origine et l'absence de silène; pour le mil, sur l'origine et l'absence de marguerite des prés; pour le brome et le ray-grass de l'Ouest, sur l'origine et l'absence de chiendent, et pour l'agropyre à crêtes sur l'origine et la pureté.

Après avoir été nettoyée, la semence certifiée est classée, étiquetée et scellée par les inspecteurs du gouvernement. Le certificat d'inspection de semence, reproduit sur étiquette attachée, indique l'origine, la catégorie et la qualité de la semence.

Les trois provinces des Prairies fournissent le plus gros de la semence certifiée des céréales, du lin et des graminées; le Manitoba et l'Ontario, la plus grande partie de la semence certifiée de trèfles, tandis que la plus grande partie de la semence certifiée du maïs vient de l'Ontario.

Rendement du lait

La Division fédérale de l'industrie laitière et de la réfrigération a préparé un tableau indiquant le rendement approximatif en beurre et en fromage, de 100 livres de lait contenant différents pourcentages de matière grasse. Ce tableau devrait offrir un intérêt spécial pour les cultivateurs qui contrôlent la production de leurs vaches ou qui reçoivent des rapports de leurs beurreries indiquant le pourcentage de gras de beurre dans leur lait.

Pourcentage de matière grasse dans le lait	Livres de fromage tirées de 100 livres de lait	Livres de beurre tirées de 100 livres de lait
3.0	8.52	3.60
3.1	8.73	3.72
3.2	9.02	3.84
3.3	9.14	3.96
3.4	9.21	4.08
3.5	9.30	4.20
3.6	9.39	4.32
3.7	9.50	4.44
3.8	9.72	4.56
3.9	9.90	4.68
4.0	10.08	4.80

Le traitement des terres gumbo

On trouve çà et là, dans tout l'Ouest, des régions de terre glaise ou argileuse qui, en raison de certaines singularités, exigent un traitement spécial pour leur mise en culture. Il y a deux régions importantes de ce genre dans la Saskatchewan, l'une d'elles se trouve dans les plaines qui entourent Regina et l'autre dans le pays de Goose Lake. Cette terre est tout à fait grise lorsqu'elle a séché sous l'action de l'air, mais elle parait être brun foncé lorsqu'elle est humide. Elle est très plastique et très lourde lorsqu'elle est mouillée, mais se granule rapidement sous un bon traitement et s'ameublit très bien. Ce type de terre est généralement désigné par le nom de "gumbo" chez les cultivateurs, mais ce terme convient mieux pour l'argile dure, intraitable de couleur plus foncée, qui se durcit et que l'on trouve généralement dans les fonds des ruisseaux et des rivières.

On ne peut pas se servir des machines ordinaires de la ferme pour cultiver ces terres glaises. Les instruments qui coupent en passant à travers le sol ne se bourrent pas rapidement lorsque le sol est humide. On préfère les charrues à disque au type habituel de charrues à versoir, car elles se nettoient facilement.

Les sols de ce genre sont très fertiles et absorbent et retiennent facilement l'eau. Ils conviennent tout spécialement pour la production du blé, mais on peut y cultiver toutes les récoltes qui s'accommodent du climat.

Comment laver le beurre

Comme la fabrication du beurre de laiterie est toujours une phase importante des travaux de la ferme, les notes suivantes extraites du bulletin No. 57 N. S. Ministère de l'Agriculture, Ottawa, "La fabrication du beurre sur la ferme", devraient offrir de l'intérêt:

"On doit laver le beurre dès que le barattage est terminé, et on ne doit employer dans ce but que de l'eau pure et propre. Si le beurre est destiné à la consommation immédiate, on le rince avec deux ou trois puisettes d'eau froide qu'on laisse écouler tout de suite. On ajoute alors un volume d'eau un peu moindre que le volume de crème que l'on a baratté, et l'on fait tourner la baratte jusqu'à ce que les grains aient à peu près la dimension de gros pois, puis on soutire l'eau immédiatement. Quand le temps est très chaud, l'eau du lavage doit être de 2 degrés plus froide que le lait de beurre, et de 2 à 3 degrés plus chaude en temps froid.

Pour un beurre de conserve, ajoutez un peu plus d'eau qu'il n'y avait de crème, de deux degrés environ plus froide que le lait de beurre, et tournez la baratte rapidement à peu près une demi-douzaine de fois, puis soutirez; lavez ensuite une seconde fois, en employant un peu moins d'eau qu'il n'y avait de crème, à la même température que le lait de beurre, et en tournant la baratte comme pendant le barattage jusqu'à ce que les grains aient à peu près la dimension de gros pois, puis soutirez l'eau immédiatement."

L'engraissement des boeufs

Les boeufs qui ne sont pas mis "à point" c'est-à-dire bien engraissés perdent beaucoup de leur valeur. M. George W. Muir, B.S.A., chef du Service fédéral d'exploitation animale, offre les recommandations suivantes pour la gouverne des nourrisseurs:

La raison pour laquelle on réduit la partie succulente de la ration vers la fin de la période d'engraissement est pour durcir la chair afin de prévenir la perte de poids au cours de l'expédition. On y arrivera encore plus facilement en supprimant complètement les aliments succulents juste avant l'expédition et en laissant les animaux se remplir de foin sec; le foin de graminées est préférable au trèfle sous ce rapport. On peut maintenir la ration de grain jusqu'au bout à condition qu'elle ne soit pas de nature trop laxative. La suppression du sel juste avant l'expédition aide également, le foin sec suffit pour porter les animaux à boire beaucoup d'eau.

L'apparence des animaux aide beaucoup à la vente, aussi bien dans le parc d'engraissement que sur le marché. Ils devraient être aussi propres qu'il est possible de les avoir. Il est aussi beaucoup plus facile d'obtenir un bon prix si les animaux sont classés par lots uniformes, au point de vue de la taille et du fini.

La bonne qualité a aidé à maintenir les prix

En passant en revue les activités de l'année dernière la Division fédérale de l'industrie animale, dans son rapport sur le marché des bestiaux, présente le rapport suivant:—

"Quoique les prix des différentes catégories de bestiaux aient causé une grande déception, l'année dernière n'a pas été sans dédommagements; il y a d'abord la bonne réception dont les meilleures catégories de bestiaux ont été l'objet sur presque tous les marchés. Il est évident que la production commerciale de viande a moins souffert que les autres branches de l'industrie agricole. Les deux facteurs qui ont donné de la force au commerce des bestiaux ont été le renouvellement et le développement du commerce d'exportation avec la Grande-Bretagne, facilités par des arrivages inusités de boeufs nourris au grain, et l'augmentation relativement forte de la demande de boeuf portant la marque bleue et rouge, dans toutes les provinces où cette catégorie de viande, dont la qualité est officiellement garantie, est offerte par le commerce en réponse à la demande du consommateur.—"L'Economiste Agricole."

Laitue, tomate ou concombre. — Etendre minces avec mayonnaise les tranches de concombre, de tomate, ou les feuilles de laitue trempées dans un apprêt d'huile et de vinaigre. Très bonnes avec les sandwiches à la viande ou au poisson.

C'EST LE NOMBRE DES BUTINEUSES QUI COMPTE

M. C. B. Gooderham, Apiculteur du Dominion, au Ministère de l'Agriculture à Ottawa, appelle l'attention sur une phase importante de la production du miel dans la note que voici:

"La quantité de miel qu'une ruche peut rentrer dépend du nombre d'abeilles que cette ruche peut envoyer butiner et de l'harmonie avec laquelle sa population travaille. Le nombre total d'abeilles que renferme une ruche n'est pas un indice exact de sa capacité butineuse, car il n'y a que les abeilles au-dessus d'un certain âge qui peuvent récolter du nectar, et c'est le nombre de ces abeilles qui compte dans la production du miel; en outre le nombre de ces abeilles dépend des soins que l'on a donnés à la colonie pendant les onze mois précédents et non pas seulement des préparatifs du printemps, comme se l'imaginent à tort beaucoup d'apiculteurs."

LES LAITIERS S'ORGANISENT

Les laitiers qui produisent du lait pour la fabrication du fromage ont tenu une réunion à Belleville, Ontario, le 12 février, et organisé une nouvelle société en vue 1o de travailler à la consolidation et à la fusion des fabriques actuelles et de les faire fonctionner toute l'année au lieu de limiter leur fonctionnement aux seuls mois de l'été; 2o. d'établir des moyens frigorifiques pour le fromage et d'organiser un système de vente plus équitable et plus moderne; 3o. de s'arranger de façon à supprimer les frais inutiles de transport sur le lait et la crème; 4o. d'améliorer la qualité de la matière première fournie aux fromageries. La liste comprend également quatre autres objets, mais ceux qui précèdent paraissent être les plus importants. M. John Elliott a été élu président et M. F. Mallory nommé secrétaire. — L'Economiste agricole.

QUATRE POINTS EN APICULTURE

"L'objet de toutes les manipulations de printemps", écrit l'apiculteur du Dominion dans le numéro courant des Conseils pour la saison, "est d'encourager les abeilles à produire le plus de couvain possible; il faut pour cela quatre choses, toutes sous le contrôle de l'apiculteur: 1o. que chaque colonie ait à sa tête une reine féconde, 2o. Qu'il y ait suffisamment de provisions dans la ruche, pour nourrir les abeilles présentes ainsi que la génération d'abeilles qui vient, 3o. Qu'il y ait suffisamment de place pour l'expansion normale de la chambre à couvain et pour l'emmagasinage du surplus de nectar et de pollen produit par les premières fleurs et 4o. une protection suffisante contre le froid et les écarts de température au printemps."

COMMENT PREPARER LA CHAUX A BLANCHIR

1. Versez un minot de chaux vive dans douze gallons d'eau.

2. Faites dissoudre deux livres de sel ordinaire et une pinte de sulfate de zinc dans deux gallons d'eau chaude.

3. Mélangez le tout et ajoutez-y deux gallons de lait écrémé.

L'addition d'un peu de riz bouilli rend ce mélange encore plus efficace, c'est-à-dire plus adhérent au bois.

CULTIVONS PLUS DE LUZERNE

Il y a d'excellentes raisons pour que l'on cultive la luzerne plus qu'on ne le fait actuellement dans l'Ouest du Canada. On constate à l'heure présente une tendance bien marquée à augmenter l'étendue en plantes fourragères, et la luzerne devrait entrer pour une bonne part dans ces nouveaux semis. Il est vrai que bien des essais de culture de luzerne ont causé des déceptions, mais les raisons de ces échecs sont bien connues aujourd'hui. La luzerne est une récolte qui exige des conditions spéciales et certains soins, mais c'est une plante d'une très grande valeur et qui dédommage au centuple de la peine que l'on se donne pour comprendre la façon dont elle doit être cultivée — Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

LA VOLAILLE—UNE RICHESSE DE LA FERME

La statistique officielle nous apprend que la population des basses-cours canadiennes a doublé tous les dix ans en ces derniers trente ans. Dans toutes les périodes où les produits de la ferme se sont vendus à vil prix, la basse-cour est venue à la rescousse du cultivateur. Il serait facile de démontrer que la basse-cour, composée de volailles d'une bonne souche, bien logées et bien soignées, est l'une des industries les plus lucratives de la ferme, au point de vue de la mise de fonds et du rapport sur la nourriture. Il est de plus en plus évident tous les ans que la ferme est l'endroit le plus logique pour le développement de l'industrie avicole, au point de vue de la production des oeufs et de la viande. La basse-cour est un intermédiaire utile pour la vente de produits non marchands, sous forme d'oeufs et de viande de volailles. Les banques et les compagnies de prêts trouvent que les fermes qui ont une basse-cour sont un meilleur risque que celles qui n'en ont pas. — Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

LES CHEVAUX REVIENNENT SUR LA FERME

Le bas prix actuel de l'avoine et des autres aliments, en contraste avec les prix élevés de la gazoline et de l'huile qui sont nécessaires pour la conduite du tracteur, font que le cheval reprend rapidement la place qu'il occupait autrefois comme moyen de traction sur la ferme, dit le Chef du Service fédéral de l'exploitation animale. On verra, sans doute, au cours des quelques années qui vont suivre, une reprise générale de l'élevage du cheval et de l'emploi de chevaux de gros trait sur les fermes du Canada, dans l'Est comme dans l'Ouest. La production et l'élevage du cheval sont économiques dans les conditions actuelles, et lorsque les animaux ont atteint l'âge de travailler, les frais de dépréciation, de combustible et de réparations sont très faibles, car le cheval de gros trait, qui se répare de lui-même, a bien des avantages sur le moteur à l'huile.

NOS RAISONS DE SURVIVRE

La Foi et la Langue

Par l'abbé Georges-Marie Bilodeau

(Suite et fin)

ANGLICISATION

Il en est cependant parmi nos coreligionnaires qui prétendent que la réalisation de cet idéal serait favorisé par l'abandon de notre langue, de nos traditions, en un mot, par l'anglicisation."

Telle n'est pas l'opinion du philosophe et théologien qu'est Monseigneur Paquet.

"Pour exercer parmi les nations le rôle qui convient à sa nature et que la Providence lui a assigné, un peuple doit rester lui-même: c'est une première et absolue condition, que rien ne saurait remplacer. Or, un peuple ne reste lui-même que par la liberté de sa vie, l'usage de sa langue, la culture de son génie.

Il ne m'appartient pas de discuter ici l'avenir politique de mon pays. Mais ce que je tiens à dire, ce que je veux proclamer bien haut en présence de cette patriotique assemblée, c'est que le Canada français ne répondra aux desseins de Dieu et à sa sublime vocation que dans la mesure où **il gardera sa vie propre, son caractère individuel, ses traditions vraiment nationales."**

Les circonstances nous ont entourés d'une population de langue anglaise, et cette population est en grande majorité protestante. Or si le bien porte en lui une grande force de diffusion, il ne faut pas oublier non plus que les faux biens que présente l'erreur ne manquent pas d'exercer une influence profonde sur les peuples et les individus. Accueillir chez nous l'anglicisation signifierait le renversement des barrières qui séparent les éléments catholiques et protestants dans la vie sociale, une diminution dans la foi et une perversion complète chez un grand nombre. N'avons-nous pas eu à souffrir jusqu'à présent pour la foi de notre peuple, de ce voisinage des protestants qui tournent aujourd'hui à l'indifférence? Sans doute la masse n'a pas été pénétrée, mais les lisières ont été entamées; c'est là qu'on rencontre souvent des idées fausses tant sur la foi que sur les moeurs, les défiances injustifiées contre le clergé et les communautés religieuses, des tendances sociales vers le libéralisme et le rationalisme. La ferveur s'y est trop souvent refroidie, le zèle pour la foi s'est attiédi, les vocations sont devenues plus rares.

La fidélité à notre vocation apostolique, voilà notre première raison de survivre.

AUTRE RAISON DE SURVIVRE

La seconde est d'un ordre moins élevé, mais elle suffirait encore à justifier nos luttes pour la survivance.

Issus de Français, nous avons conservé dans une large mesure les qualités propres à la race française. Le climat et les conditions de notre existence, ont quelque peu modifié notre tempérament, mais il reste que le sang français s'est conservé pur dans nos veines. Notre parenté avec la France est toujours en ligne directe, et par conséquent, nous jouissons avec des frères d'outre-mer d'un patrimoine qu'il ne nous est pas permis décemment de dissiper.

Ce patrimoine, c'est la langue qui en est surtout la gardienne.

Si de sa nature la langue est faite pour exprimer la pensée, pour extérioriser la vie intérieure de l'homme, elle n'en agit pas moins sur cette vie intérieure même. Sa précision contribue à déterminer l'exactitude de la pensée, à lui donner son élégance, sa dignité, sa subtilité, en un mot la forme et la beauté extérieure qu'elle doit revêtir pour s'imposer à la pensée et à l'action des autres hommes. Les littérateurs le savent bien, eux qui ne peuvent sentir les beautés réelles des chefs-d'oeuvre que dans des traductions. C'est que tout le génie d'une race s'incarne dans sa langue. Or, quand ce génie est le génie français, ayant à son crédit des siècles de gloires comparables aux grands siècles de l'antiquité, riches de la pensée des savants, des artistes et même des apôtres de la foi chrétienne, ne devient-il pas un bien, d'ordre naturel si l'on veut, mais un bien d'une très grande valeur, qu'on ne peut céder sans un déchirement de coeur.

Si c'est une injustice reconnue par tous les tribunaux de la terre que de violer la propriété de son frère, s'il est alors permis de réclamer avec indignation contre la force spoliatrice, pourquoi n'aurions-nous pas le droit de revendiquer pour nous et pour les générations futures cet héritage autrement plus cher que tous les autres héritages terrestres, celui qui nous fait communiquer avec l'âme des chers aïeux, celui qui fait en quelque sorte partie de notre être propre, puisqu'il s'enracine dans les profondeurs même de notre vie intérieure, celui qui est l'unique voie de communication avec le trésor de la pensée ancestrale, nous voulons dire: la langue maternelle, et pour nous, la langue française.

Le Christ, qui donnait à ses apôtres la mission de prêcher l'Evangile à tous les peuples de la terre, reconnaissait la légitimité de cet héritage puisqu'il envoyait son Esprit pour leur communiquer le don des langues.

C'est encore pour respecter cette légitime ambition de survivance chez les peuples et par là conquérir plus rapidement les âmes à la vraie foi que l'Eglise s'applique à donner aux peuples convertis des évêques et des prêtres de leur nationalité.

PREFERONS-NOUS LA RACE?

Qu'on ne nous reproche donc pas d'aimer trop notre "race". C'est poser très mal la question que de prétendre que les Canadiens-français aiment mieux leur langue que leur foi. Notre esprit catholique sait bien reconnaitre la hiérarchie des biens. L'ordre spirituel prime, c'est évident. Il est bien entendu que le chrétien doit sacrifier ses biens temporels pour la conservation des biens spirituels, lorsqu'il est mis dans l'alternative de perdre ou les uns ou les autres. Mais l'Eglise a-t-elle jamais demandé à ses enfants ces sacrifices héroïques en dehors des circonstances extraordinaires, qui ne se rencontrèrent qu'aux jours de persécution? Or, faut-il admettre que nous passons dans notre pays par ces époques douloureuses qui nécessitent l'héroïque élection de la Foi comportant le douloureux abandon de l'idéal ancestral et de la langue qui l'exprime? Nous ne le croyons pas encore. Si la religion a souffert chez nous dans nos luttes pour la survivance, ç'a été par suite des prétentions injustifiées qui imposaient l'anglicisation outrancière à nos compatriotes. Quels sont ceux qui portent la responsabilité du mal, les persécuteurs ou les persécutés?

Non, n'allons pas faire bassement notre "mea culpa" quand, en somme, nous n'avons jamais combattu qu'avec des moyens légitimes contre l'argent, le mensonge et l'hypocrisie ligués contre nous. Nous avons eu celui surtout d'une trop grande confiance dans la force immanente de la justice, négligeant les moyens que nos adversaires prenaient contre nous, les détours d'une diplomatie qui répugnaient à notre franchise et à notre droiture.

Nos raisons de survivre, qu'elles s'appuient sur le roc de nos ambitions évangéliques ou sur le droit naturel que nous avons de conserver notre langue, sont très sérieuses et plus que jamais elles doivent pousser les énergies des patriotes vers l'action saine et salutaire qui assurera la survivance par la conservation de l'âme de la race et la multiplication de ses enfants.

FORT KENT

(Paroisse St-Joseph)

Dimanche, le 27 mars, nous avons eu la soirée familiale donnée sous le patronage des jeunes gens de la paroisse. Ce fut un vrai succès, la salle paroissiale était comble, et les tables pour les cartes toutes employées. On semblait oublier la dureté des temps pour ne penser qu'à s'amuser en famille.

Ces jours derniers, on conduisait Mme Alfred Gamache à sa dernière demeure. Elle est décédée dimanche soir à l'hôpital de Bonnyville après une courte maladie. Elle laisse son époux et 7 enfants dont le plus jeune n'est âgé que de quelques jours. L'église, malgré la tempête et le froid, était remplie. D'autres personnes de Bonnyville et d'ailleurs auraient bien voulu venir, mais les chemins et la température étaient si mauvais qu'ils n'ont pu se rendre.

Les deux familles Gamache et Fex sont bien connues des environs. M. A. Gamache est marguillier de la paroisse, conseiller municipal et président de la commission scolaire. En signe de deuil, les écoles étaient fermées et les enfants, avec leurs trois maitresses assistèrent aux funérailles. Le service fut chanté par M. le curé assisté de M. l'abbé Lapointe comme diacre, et du R. P. Pratt, O. M.I., comme sous-diacre. Les porteurs étaient ses deux frères et ses quatre beaux-frères. Aux deux familles Gamache et Fex, la paroisse offre ses plus sincères condoléances.

La chambre de commerce de S.-Joseph a tenu son assemblée annuelle. M. W. Michaud a été réélu président. M. A. Limoges, vice-président et M. R. Lapierre secrétaire-trésorier.

M. A. Limoges a commencé la construction de sa nouvelle bâtisse. Déjà les fondations en ciment sont faites.

Les MM. Séguin, frères, sont très occupés à remettre en ordre l'ancienne boutique de forge qui sera un garage. Cet été, il ne nous manquera plus rien sinon beaucoup d'argent pour continuer le "boum" du village.

Corr.

FORT McMURRAY

Lundi, 28 mars, mourait, à Fort McMurray, M. Frank Goodwin, époux de Simone Martin. De nombreux bouquets spirituels ont été offerts par Famille Z. Martin, 3 communions, 5 chapelets; Mme X. Paquette, un chapelet; Katie Paquette, un chapelet; Mme L. Roy, une communion; O. Desresiers, un chapelet; J.-A. Grenier, un chapelet; Ed. O'Coffey, une communion; James O'Hara, une communion; Mme E. Auger, un chapelet; Mme M. Desjarlais, un chapelet; Mme A. Cardinal, un chapelet; Mme S. Deslorme, un chapelet; Mme Jean Malcolm, un chapelet.

Des fleurs ont été données par M. et Mme J. McKinley; M. et Mme C.-F. Somers, M. et Mme Z. Martin, M. et Mme S.-J. Hawkins, M. et Mme S. Delorme, M. et Mme J. Shott, Famille Goodwin.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Voulons nous demeurer catholique

Bravo, "Franc et Sans Dol"! Quelle joie votre lettre ne m'a-t-elle pas apportée. Car j'étais convaincu qu'il n'y avait pas un seul vrai Canadien en Alberta. Cependant votre article du 23 mars me prouve qu'il y a au moins un digne fils de Dollard dans cette province. "Mais vous êtes un pessimiste"! me direz-vous. Pourtant je prétends ne pas connaître ce défaut—si toutefois il en est un. Je persiste à dire que s'il y en a d'autres comme vous, ils ne pensent peut-être qu'à dormir.

Vous, du moins, "Franc et Sans Dol", vous êtes éveillé, car vous allez à la vraie cause. En bon philosophe vous savez remonter aux dernières causes. Car notre grand malheur semble bien d'ignorer le rôle de la paroisse pour notre survivance nationale. Il faut d'abord s'entendre, se grouper et enfin organiser nos paroisses canadiennes qui semblent sur le bord de l'abîme. Nos pères sont-ils montés ici pour travailler en vain? Quelles peines n'ont-ils pas supportées et quels sacrifices n'ont-ils pas faits afin de construire leur église. Et pour quelle fin? Pour que les autres s'en emparent? La sueur de leur front est-elle tombée sur ce sol albertain pour ne pas produire de fruits?

La première idée qui se présente naturellement à l'esprit en quittant le vieux Québec, est de nous demander si nous allons trouver un curé canadien. Car nous sommes ainsi faits qu'il nous faut nous grouper autour d'un clocher avec un des nôtres comme guide spirituel. Quelques années passées nous pouvions nous vanter de ce droit sacré mais aujourd'hui...... Hélas! Les résultats aussi sont bien logiques.

Peu à peu, en effet, l'indifférence à nos problèmes nationaux s'enracine chez nous et l'anglais devient notre langue. La nature humaine est si faible; à quoi bon lutter! En ne luttant plus, la nonchalance nous conduit à la perte de notre plus grand héritage: notre foi. Quiconque perd sa langue perd sa foi. Et ceci s'applique spécialement à nous, Canadiens, car les exemples ne manquent pas et notre propre expérience peut-être peut nous en convaincre. Pourquoi toutes ces attaques contre le français! C'est que, qui dit français, dit catholique. La situation actuelle de notre province voisine devrait nous en dire assez. Mais c'est encore bien plus malheureux de trouver de ces gens qui tout en n'y pensant pas coopèrent au travail du diable.

Si nous voulons rester catholiques, il faut à tout prix être des Canadiens non seulement de nom, mais surtout de sentiment. Vous le dites bien; il y en a qui ne font pas leur devoir. Canadiens, réveillons-nous un peu. "Franc et Sans Dol", vos articles seront toujours appréciés. Faites-nous donc le plaisir de vous lire bientôt.

CASTOR.

L'apostolat laïque

Dans le remarquable mandement de Son Excellence Monseigneur Villeneuve annonçant sa prise de possession du siège de Québec, j'y trouve ces paroles significatives sur l'apostolat laïque: "En ce qui concerne le **laicat** pour employer un mot expressif de S. S. Pie XI, Nous voulons non seulement lui permettre mais lui enjoindre de se mettre au service de l'Eglise dans les oeuvres apostoliques modernes, pour répandre l'influence de la foi dans la vie civile. De par leur saint baptême, les laïques ont dans l'Eglise, quoique dans la plus parfaite obéissance aux autorités ecclésiastiques, **le droit de faire du bien, et ce droit, il le leur faut reconnaître et les aider à l'exercer."**

Il n'est pas rare de rencontrer des chrétiens qui considèrent l'apostolat comme une oeuvre surérogatoire, c'est-à-dire de surcroît, qu'on n'est point obligé d'accomplir. A leurs yeux, seuls le Pape, les évêques et les prêtres sont obligés de travailler à répandre la doctrine de Jésus-Christ et à la sanctification des âmes.

Peu leur importe que Dieu soit offensé, l'Eglise persécutée, ou paralysée dans sa mission, le chemin du ciel abandonné. Il leur suffit de n'être point trop gênés personnellement dans l'accomplissement de leurs devoirs. Des autres, qu'il advienne ce que pourra. Après tout, chacun pour soi. C'est là un égoïsme qui évoque la parole de Caïn: "Et quoi! suis-je donc le gardien de mon frère?" Il y a deux sortes de catholiques: le catholique passif et le vrai catholique, c'est-à-dire le catholique d'action.

Le catholique passif se distingue en ce qu'il reçoit toujours, mais ne donne jamais rien. Il reçoit le baptême, parce que généralement cela n'exige pas de lui un grand effort personnel: on l'y porte. Il reçoit le bon Dieu le jour de sa première communion parce que ses parents en ont ainsi décidé; à l'heure de mourir, il reçoit les derniers sacrements. Mais, entre le premier et les derniers sacrements, il reçoit surtout des impressions.

Le catholique passif n'a pas d'existence propre. Sur la page blanche de sa vie, il n'écrit rien lui-même. Il laisse chacun marquer à sa guise son empreinte.

Ce n'est pas un caractère, ce n'est pas un homme, c'est un papier buvard. Comment Dieu le jugera-t-il au dernier moment? Cela fera peut-être, malgré tout, une recrue pour le ciel. Mais pour la société terrestre, c'est une non-valeur. Or, ce qu'il nous faut, ce sont des valeurs. C'est cela que vous pouvez et que vous devez être. Lors du dernier congrès de l'Association que de personnes qu'on n'a pas l'habitude de voir sont venues à cette occasion faire nombre seulement. Elles ont applaudi à tout rompre à tous les témoignages élogieux à notre race et à notre langue. Mais ces patriotes d'un jour de congrès ou de St-Jean-Baptiste ne feront absolument rien pour aider de leur argent ou de leur temps le maintien de nos droits.

A cette fameuse assemblée, nous étions nombreux, mais d'ici le prochain congrès nous ne serons qu'une poignée à nous dépenser pour le succès de l'oeuvre.

Des catholiques demandaient un jour à leur évêque des prêtres de leur nationalité. "Mais, mes chères ouailles, c'est à vous de m'en donner".

Que fait-on dans nos nombreuses familles pour favoriser les vocations? Les préoccupations uniquement matérielles chez un trop grand nombre font qu'ils regardent comme inutiles les sacrifices nécessaires pour donner un prêtre à l'Eglise.

Je ne dis pas: "Si les Muslmans, les Juifs, les païens étaient chrétiens". Je dis: "Si nous étions chrétiens, vraiment chrétiens, il y a des choses qui sont et qui ne seraient pas, des choses qui ne sont pas et qui seraient."

Si nous étions chrétiens, nous seconderions le curé dans toutes les organisations paroissiales au lieu de le critiquer. Si nous étions vraiment chrétiens, nous donnerions à la cause de Dieu tout le disponible de notre temps, de notre argent, de notre coeur. Mais, à voir les pauvres restes que nous offrons, nous sommes plutôt les "mauvais riches" et Dieu a plutôt l'air de "Lazare gisant à la porte", attendant les miettes, qui ne viennent pas toujours, parce que, auparavant, sous la table, des chiens les ont mangées. Le Pape Pie X venait de sacrer plusieurs évêques français. Dans une réunion intime, avant de se séparer d'eux, il leur posa cette question: "A votre avis, qu'est-ce que l'Eglise a le plus besoin de nos jours. Des églises, répondit l'un d'eux. Un autre vanta la nécessité de la bonne presse, etc. Après avoir entendu leurs réponses, le Saint-Père ajouta: "Ce dont l'Eglise a le plus besoin, ce sont des catholiques d'action, en un mot, c'est l'apostolat laïque qui sera l'appui de l'Eglise dans les temps modernes." Des catholiques de surface et d'impression, nous en avons malheureusement trop. Trop aussi de ces catholiques qui veulent bien faire plaisir au bon Dieu, mais ne veulent pas faire de la peine au diable.

Je termine par cette pensée: "Nous parlons beaucoup de survivance, nous voulons rester intégralement comme Dieu nous a faits, c'est-à-dire catholiques et Français. Ce beau rêve se réalisera le jour où nous serons de vrais catholiques, non pas des catholiques passifs, papiers buvards, mais catholiques agissants, prêts à tous les sacrifices pour nous maintenir comme tels et aider tous nos frères à le devenir comme nous.

Nous voulons être des apôtres,
Dont le labeur sera fécond,
Mais pour gagner à Dieu les autres,
Il faut soi-même être très bon.

Franc et Sans Dol.

THERIEN

M. Valentin Bachoffer qui a demeuré à Thérien pendant vingt-quatre ans, vient de nous quitter avec sa famille pour la Colombie Anglaise, à Mayardville.

C'est avec regret que nous voyons M. Bachoffer nous quitter car il était venu, un des premiers, s'installer dans le district de Thérien. Nous perdons en lui un bon patriote qui s'est activement intéressé au mouvement de la survivance catholique et française en notre province.

M. Bachoffer n'oubliera pas les nombreux amis qu'il s'était fait ici. Il les remercie de leur bonté et de leur franche amitié à son égard. Le souvenir toujours vivant qu'il gardera d'eux le ramènera sans doute dès l'an prochain parmi nous où il sera reçu avec plaisir, avec la franche hospitalité qui caractérise notre population canadienne-française.

Il souhaite au cercle de l'A.C.F.A. et à tous ses amis bonne santé, prospérité, succès dans leurs entreprises et il ne leur dit qu'au revoir.

Un Ami.

PLAMONDON

La semaine sainte a donné lieu à des manifestations de foi et à des cérémonies que la population a beaucoup aimées. Elle nous procurait aussi le Jeudi Saint la visite du R. P. Pilon, O.M.I., de la mission du Lac-la-Biche, qui entendit de nombreuses confessions et donna un éloquent sermon.

Tous les enfants, préparés par la dévouée institutrice, Mlle V. Welsh, firent les processions de Jeudi et Vendredi saint, comme ils avaient fait le dimanche des Rameaux. Un dais nouveau, oeuvre de M. Edouard Plamondon et de Mme Nap. St-Arnaud, ainsi qu'un reposoir délicatement orné par les jeunes filles, faisaient honneur au T. S. Sacrement. Le chant et la musique étaient aux soins de Mme Albert Chévigny et de Mlle Rosalie Plamondon qui, avec un choeur bien ordonné, firent valoir les splendeurs de la liturgie, surtout à la messe du saint jour de Pâques. On peut dire que cette semaine sainte laisse un profond souvenir surtout dans l'âme des enfants, qui y prirent une si belle part.

Le samedi saint pendant l'office du matin, M. Joseph John Arval McMillan fit son entrée dans la sainte Eglise par la réception du saint baptême. Il fit aussi sa première communion. Le mercredi suivant, ce néophyte complétait son bonheur terrestre en unissant sa destinée devant les saints autels, avec Mlle Bernadette Saint-Jean, fille de M. et Mme Joseph Saint-Jean.

Les nouveaux époux iront demeurer quelque temps à Blackfalds, puis reviendront sur leur terre, au Lac Charron.

Nous apprenons que Mme Joseph Cospérec, de Gourin, depuis plusieurs semaine à l'hôpital de la Miséricorde, à Edmonton, est très sérieusement malade.

M. Arthur Dubé, père, et M. Labonté ont séjourné dernièrement au même hôpital, et leur état est satisfaisant.

Baptême: le 27 mars, Joseph Urban, né le 21, enfant de M. et Mme Félix Bélanger. Parrain et marraine: M. et Mme Esdras Bélanger, ses oncle et tante.

L'on annonce une partie de cartes-concert, pour le 10 avril.—Corr.

LAC LA BICHE

La semaine sainte avec tous ses offices est enfin passée et nous voilà rendus à Pâques. La grand'messe de ce jour a été très bien réussie, malgré les circonstances. Notre choeur de chant renforcé par plusieurs visiteurs nous a chanté une messe royale.

Le même soir une partie de cartes au profit de l'église eut lieu au presbytère. Cette partie fut un véritable succès sur tout rapport. Le prix d'entrée fut gagné par M. Maccagno. Premier prix pour dames, Mme L. Richard; prix de consolation, Mme Ph. Ouellette. Premier prix pour hommes, M. le Dr Lebel; prix de consolation, M. Emile Richard. Après la distribution des prix, différents objets furent vendus aux enchères, entr'autres: deux superbes vases, donnés par Mme C. H. Hamel qui rapportèrent la somme de $3.00; un joli coussin accompagné d'un vase de fleurs, don de Mme A. Mercier fut vendu pour la somme de $5.00; aussi eut lieu la vente de plusieurs délicieux gâteaux et tartes. Un total de 47 dollars fut encaissé.

Le cercle de l'A.C.F.A. du Lac la Biche a élu ses officiers pour l'année 1932 comme suit:

Président honoraire, M. le curé R. B. Woodhouse; président, M. le Dr L. Lebel; vice-président, M. Ph. Ouellette; secrétaire-trésorier, M. Chas Lebas; conseillers: MM. J. Mackriss, J. Durocher, S. Lefort et Louis Richard. Félicitations aux nouveaux officiers.—Corr.

Remède infaillible

Deux cultivateurs se rencontrent et s'arrêtent pour jaser un peu.

"Jos., j'ai une jument qui est malade. Qu'est-ce que t'as donné à la tienne quand elle l'a été?"

"De la térébenthine. Hue, marche!"

Au bout d'une semaine, ils se rencontrent de nouveau.

"Dis donc, Jos., j'ai fait ton remède et **ma jument est morte."**

"La mienne aussi. Hue, Marche!"

Une malice

Soeur Anne-Marie a une délicieuse petite nièce qui envoie ses notes de devoirs à sa tante.

—Je remarque une chose, dit cette dernière: tu as toujours des 9 et c'est très bien..... Mais pourquoi n'as-tu jamais de 10?

Et la malicieuse petite nièce a répondu tout de suite:

—C'est parce que, tout bonnement, la maitresse **ne sait pas les faire.**

Au tribunal

Le juge. — "Pourquoi avez-vous cassé une bouteille vide sur la tête du plaignant?"

Dupoivrot. — "Non, mais, dites-donc, vous pensez pas que j'allais en casser une **pleine?"**

Chez le dentiste

Le médecin. — "Vous avez le système empoisonné, vous devez vous débarrasser de vos dents!"

Le patient. — "Très bien, docteur. Jetez-les dehors, vous les trouverez **sous mon oreiller."**

Chez le barbier

Figaro: Comment vous couper les cheveux, mon bon petit ami?

Petit Paul: "Comme le monsieur là-bas, avec une grande place vide dans le milieu."

MORINVILLE

Les religieuses de Morinville recevaient jeudi dernier la nouvelle que le chapitre de la congrégation s'était donné une supérieure générale dans la personne de Soeur Angéline. Elle était auparavant deuxième assistante générale. Inutile de dire que les bonnes soeurs sont dans la jubilation et se félicitent du choix tout à fait heureux qui a été fait.

Nous apprenons que Mlle Yvonne Tellier, institutrice au Lac la Biche s'est mariée tout dernièrement à un M. Lavoy du même endroit. Le nouveau couple était dimanche dernier en promenade dans la famille de la mariée, M. Armand Tellier.

Le cercle local de l'A.C.F.A. a eu sa réunion dimanche dernier et en a profité pour élire ses officiers pour l'année courante. Le résultat sera publié la semaine prochaine. Il nous fait plaisir de voir que les vieux qui figuraient au conseil ont de plein gré laissé la place à de plus jeunes leur donnant ainsi la chance de faire leur part pour la cause du français dans cette province. Les jeunes ont accepté la tâche avec plaisir et nous ne doutons pas qu'ils feront honneur à leur position.

Entr'autres résolutions il fut décidé que le cercle local donnerait $10.00 pour l'encouragement du français dans cette province. La somme est petite si on la compare aux prix distribués et qui nous arrivent du dehors et surtout de la province de Québec.

Il a été également décidé que la paroisse de Morinville célèbrerait la fête de son patron le 26 juin. Il ne faut pas oublier que Morinville est la seule paroisse de l'Alberta ayant S. Jean-Baptiste pour patron et alors nous ne saurions laisser passer cette fête sous silence alors que l'Eglise elle-même range cette fête au nombre de celles qui sont de première classe.

Nous avons eu dimanche dernier une autre représentation de vues animées et parlantes par les Pères d'Edmonton Nord. Le succès a dépassé toutes les autres soirées et ceci en dépit des chemins qui étaient épouvantables. C'est dire que notre population est amatrice de ces spectacles doublement vivants. Elle se rend en foule et suit la représentation avec le plus grand intérêt.

L'on nous dit que dimanche prochain les élèves du couvent et de l'école publique se proposent de célébrer la fête de leur pasteur. Depuis assez longtemps l'on prépare tout un programme que l'on rapporte magnifique. Les organisateurs ont voulu mettre les prix d'admission à la portée de tous, des bourses plus remplies comme de celles qui le sont moins. Nous osons croire que l'on répondra avec empressement à l'invitation de nos religieuses et que la salle sera remplie pour cette occasion.

L'on nous dit également que les Anciens Elèves des Jésuites viendront eux aussi nous donner une pièce de théâtre vers la fin de ce mois. Une bonne partie des recettes serait pour nos enfants d'école chez qui l'on veut à tout prix conserver la langue des aïeux.

Baptême: Le 3 avril était baptisée Marie Solange Germaine, enfant de Girard Rousseau et de Marie-Louise Bazinet. M. Toussaint Bazinet et sa dame, grand'parents de l'enfant, étaient dans les honneurs pour l'occasion.—Corr.

BONNYVILLE

Les parents et amis de M. J.-Raoul LaRivière, citoyen bien connu de Bonnyville, se réjouissent avec raison en apprenant que la charge sérieuse portée contre lui fut entièrement rejetée par le juge Ewing de la Cour suprême d'Alberta, les 30 et 31 mars.

Pour toute la semaine de Pâques, les classes du district de Bonnyville furent fermées au grand plaisir des élèves comme des professeurs.

Nous sommes heureux de revoir parmi nous Mme J.-M. Déchêne, de retour d'Edmonton.

De passage à Bonnyville, et gais comme toujours, M. et Mme Damase Leroux, de St-Paul.

Mme Arthur Lafleur, de St-Paul, passe quelques jours à Bonnyville.

Les chemins de neige persistent encore en bon état, chose assez rare à cette époque, alors que l'an dernier, les cultivateurs étaient aux champs.

Voici les noms de ceux dont les contributions sont parvenues au secrétaire comme membres de l'A.C.F.A., depuis janvier 1932: M. Willie Paquette, payé à Edmonton; Mme J.-O. Binette, M. J.-O. Binette, M. et Mme J.-M. Déchêne, Rév. J.-E. Lapointe, E. Thomas, Chs. Moreau, Eug. Lord, Alb. Limoges, Jos. Hamel, J.-Nap. Vallée, Mme J.-N. Vallée, Mme J.-N. O. Dussault, Ph. Durocher, Emile Lacombe, Ev. Dubord, H. Maheu, Armand Mercier, W. Chainé, L. Riberdy, W. Ouimet, Raoul Lapointe, Léo Léveillé, Omer Croteau, Côme Ouimet, Léo Beauchamp, Jacques Demers, Hector Ouimet, Mme H. Maheu, Léo-Paul Bougie.

Collection faite par Mme J.-Nap. Vallée, M. Rault, Mme Rault, Aug. Binette, M. Marino, Louis Thomas, O. Villandré, Mlle M. Villandré, André Vallée, Emile Vallée, Mme Neva Pâquette, Mlle Blanche Boisvert, Mme Raoul Lapointe, M. B.-J. Dessureau, Arthur St-Pierre.

Furent baptisés: Marie Cécile Jeanne, fille de M. et Mme Arthur Verrier, de Bonnyville, née le 31 mars. Parrain et marraine, M. et Mme J. Beix.

Aussi deux jumeaux, Emile Ernest, Heart, fils de Edwin Heart et Stephania Jolonka. Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Lapointe, et Elizabeth Agnes Heart,; parrain et marraine, M. et Mme Jerry Fillon.

VIMY

L'ange de la mort a ravi pour le ciel le bébé de M. et Mme Jos. Riopel, âgé de 8 mois; l'inhumation a eu lieu mercredi matin. Nos sympathies aux parents affligés.

Il nous fait de la peine de mentionner que la condition de Mme Fortunat Bernard a tellement empiré que le Dr Riopel l'a fait transporter à l'hôpital. Espérons et prions pour le rétablissement de cette bonne paroissienne, mère de dix enfants.

Mme Linquis, née Laplante d'Edmonton, a passé quelques jours ici avec son père et ses frères.

Avant la fonte complète de la neige, le garage a été transporté au moyen de deux tracteurs à un endroit situé à l'est du presbytère.

M. Robert Pepin a loué la ferme de M. Wilfrid Proulx et déménagera sous peu.

Dimanche matin, le R. P. Alexis, O.F.M., de Legal, est venu chanter la grand'messe, parce que M. le curé fut obligé de garder le lit à la suite d'une attaque de la grippe.

Il nous fait plaisir de mentionner que M. R. Gouin nous est revenu de l'hôpital après avoir été une dizaine de jours sous les soins des médecins

N'oubliez pas notre partie de cartes dimanche soir, beaux prix, programme choisi, goûter servi après la distribution des prix. Il vaut mieux en profiter, car il n'y aura pas beaucoup de parties de cartes ce printemps.

Un des pionniers de la place, M. Philippe Gagné nous a quittés jeudi dernier pour aller s'établir dans le nord. M. Gagné a été un résident de Vimy depuis 1912 et s'est toujours intéressé aux affaires publiques c'est-à-dire de l'église et de l'école. Depuis que la messe a été dite à Vimy en 1917, M. Gagné a toujours été le bras droit du prêtre. Grâce à son dévouement l'école dont nous pouvons être fiers a été construite dans le village. Expert dans le plain chant, la chorale perd un des meilleurs membres. Le dévouement de Mme Gagné pour la paroisse était bien connu; depuis longtemps présidente des dames; ces bons services pour la paroisse et le prêtre nous resteront toujours un bon souvenir. La perte pour Vimy est le gain pour Donnelly.

Une soirée en leur honneur fut donnée dans la maison de M. et Mme Edmond Dozois, mercredi soir.

Baptême: Victoria, fille de M. et Mme Tony Devinkoski. Marraine, Mme Robert Pepin; parrain, M. Eugène Devinkoski, frère de l'enfant.—Corr.

La Soirée de la Chorale St-Joachim

Une des soirées dramatiques les mieux réussies depuis bien longtemps, sous la direction de M. Gédéon Pepin, l'organiste dévoué de Saint-Joachim, et M. Alphonse Hervieux, directeur dramatique, nous a rappelé les beaux succès du Cercle Jeanne d'Arc, et a fait vibrer de plaisir l'assistance très nombreuse qui se pressait dans la salle de l'Ecole séparée jeudi dernier.

Le programme qui s'est déroulé sans arrêt de huit heures et demie à onze heures, était bien balancé, amusant et distingué. Les décors ainsi que les costumes étaient ravissants, et M. G. Baril mérite tous les compliments pour la mise en scène. Nous n'aurions garde d'oublier Mlle Poitras dont les jolis sabots, la marmite fumante et maints détails de la décoration, nous ont révélé une fois de plus l'habileté bien connue.

L'orchestre et la chorale sous la direction de M. Pepin, se sont surpassés dans les entr'actes pour nous donner des morceaux de musique entraînants et bien enlevés ainsi que du chant gracieux et bien français.

M. M. Lavallée dans sa récitation "Maudite soit la guerre" ajoutait une note dramatique qui fit valoir son talent dans la déclamation.

La première partie du programme comportait une opérette "La chasse d'Henri IV" avec M. le Dr Boissonneault dans le rôle du roi. Un roi, à la voix de ténor chaude et juste, charmant, gai, bon enfant, très à l'aise, avec sa barbe, un costume et une chevelure qui faisaient penser aussitôt à la fameuse statue du Pont-Neuf à Paris. M. R. Bouchard et Mme L. Corriveau dans les rôles du père et de la mère Brisquette ainsi que Milles G. Baril et C. Barry, dans Marton et Rose, formaient un ensemble de paysans normands, d'un très joli effet, chantant avec grâce et entrain la chanson des Jeans, dans laquelle M. L. Picard, donnait la réplique avec un comique naturel très amusant. M. Picard que nous avons apprécié récemment dans un rôle dramatique et triste, rendait avec la même aisance le comique du personnage simplet de Richard. Mme G. Lambert, gracieuse dans Claudine, fut aussi très applaudie dans l'Ariette du début. A signaler aussi le duo de la grammaire, par le Roi et Rose (Mlle C. Barry) et le duo de la cuisinière par le Roi et Marton (Mlle G. Baril). M. G. Lambert dans le colonel Durmont avait une moustache gauloise et une allure militaire fort réussie.

Le thème de l'opérette est très simple: Le roi Henri IV s'est égaré au cours d'une partie de chasse et cherche refuge contre la pluie et l'orage dans la cabane d'un garde-chasse. La famille des Brisquette qui n'a jamais vu le roi, ignorant tout de cet étranger le traite à la bonne franquette, père, mère, filles et garçon. C'est amusant, léger et sans prétention. On passe une heure agréable qui fait désirer d'entendre la pièce d nouveau.

La deuxième partie du programme était remplie par une délicate et spirituelle comédie de l'académicien bien connu Ernest Legouvé: "Ma fille et mon bien."

Sous une forme légère se cache une psychologie profonde trop méconnue de nos jours: "C'est grâce à l'argent que le père est le chef de la famille, que la maison paternelle reste le foyer domestique. . . pour les vieux, une retraite d'honneur et de bien-être, pour les jeunes un lieu de refuge et de plaisir. . . pour tous enfin un centre, un sanctuaire où se forment les souvenirs, où grandissent et vieillissent les générations successives, où se perpétuent les traditions de respect et de tendresse. . ."

Le Dr J.-L. Petitclerc jouait M. Desgranges avec son talent habituel, mais le rôle lui convenait tellement bien qu'il a remporté un succès sans précédent. Il était bien secondé par Mme Hervieux, une Mme Desgranges très bonne et très sympathique, M. André Vaudoyer et Mlle Marie-A. Pepin, dans Henri et Madeleine, les enfants prodigues, mais charmants et affectueux. M. Auguste Morin dans le père Boyer, a joué à la perfection un rôle très court mais important. MM. N. Pepin et A. J. Gaucher complétaient la liste des acteurs en domestiques bien stylés. Un acteur très admiré, dont le rôle muet, heureusement, ne figurait pas sur le programme, a beaucoup retenu l'attention. Cosaque, le beau levrier du Dr Petitclerc, a fait ses débuts sur la scène, avec un naturel qui promet pour l'avenir Nous avons été choyés depuis quelque temps par une série de séances dramatiques ou musicales données avec succès par les diverses sociétés françaises de la ville. Nous ne nous lasserons jamais d'applaudir et d'encourager de notre présence ceux qui donnent inlassablement leur temps et leur talent pour raviver parmi les nôtres cette flamme de culture française allumée par nos pionniers dans l'Alberta. Elle fut leur joie et leur fierté, les jeunes dont le talent brille aujourd'hui sauront continuer les traditions d'antan.—P.J.

LEGAL

Les soirées paroissiales, qui avaient été interrompues par la solennité de Pâques, ont recommencé et se continueront tous les dimanches jusqu'à nouvel ordre. Les gagnants de la partie de dimanche dernier furent, pour les dames, 1er prix, Mlle Geneviève Ringuette, 2ème prix, Mme Ludger Emard; pour les hommes, 1er prix, Armand Dufresne, 2me prix, Willie Charrois. Les prix de consolation échurent à Mlle Fleuriette Comeau et Raoul Bergevin. Le programme des vues animées fut tout particulièrement captivant. La pièce "le Cavalier" plût à tout le monde. On promet pour dimanche prochain une autre pièce d'un intérêt passionnant, "L'esclave."

M. Jos. Tanguay, de Rosemary, sud de l'Alberta, oncle de Omer Roux du village, était de passage parmi nous, ces jours derniers pour affaires. Il se pourrait qu'il nous revienne bientôt et pour de bon.

Mlles Berthe et Marguerite Nadeau, d'Edmonton, étaient en visite au cours de la semaine dernière chez leur soeur, Mme Roger Carrière.

Gérard Bouchard, employé depuis trois ans à la Banque Canadienne Nationale, vient de nous quitter et a été transféré à la succursale d'Edmonton. Il est remplacé ici par Adolphe Couture, à qui nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

M. l'abbé Koolen, curé de Vimy, était de passage au presbytère samedi dernier. Tombé soudainement malade à son retour dans sa paroisse, il dut être suppléé par le R. P. Alexis, O.F.M., qui se rendit à Vimy dimanche matin pour la grand'messe paroissiale.

Il s'est opéré plusieurs changements dans le village. Samuel DeChamplain a transporté sa famille dans la maison d'Emile Letourneau. Raymond Julien et sa famille ont déménagé dans la maison occupée par Sarto Laframboise. Et ce dernier est parti sur une terre dans l'est de la paroisse.

Le club de bridge a repris ses séances hebdomadaires et s'est réuni vendredi dernier chez M. et Mme Jean Tremblay de Vimy. Le voyage d'aller fut peu agréable tant il y avait de l'eau sur le parcours, mais le retour se fit aisément, la gelée de nuit ayant durci le chemin. Les gagnants furent Mlle Berthe Nadeau et le R. P. Alexis. Quant aux prix de consolation, ils furent mérités par Mme Rob. Barry et M. l'abbé H. Goutier. Avant de se séparer, un délicieux goûter fut servi par Mme J. Tremblay.

Baptême: Marie Lorraine Anita, née de Joseph Harris Brown et Céleste Demers. Parrain et marraine, M. et Mme Damase Demers, grand'parents de l'enfant.—Corr.

Lisez et faites lire *La Survivance* le seul journal français de l'Alberta

En l'honneur de M. Dejardin

L'Alliance française offrira jeudi soir un dîner à l'"Athabasca Hall" de l'Université, en l'honneur de M. le professeur Dejardin et de Madame. Le Dr Petitclerc, président de l'A. C. F. A., adressera la parole sur la situation des Canadiens français en Alberta. M. Dejardin donnera une causerie sur ses impressions de voyage et la dépression économique en France. Prière de réserver ses places en téléphonant à M. H. Allard: 32356.

A l'Université

Le concert du Cercle Français

Le concert public donné par le Cercle Français de l'Université, qui est toujours un des événements de la saison, comportait cette année un programme entièrement musical. Programme varié, choisi avec beaucoup de goût, et exécuté par des artistes que nous aimons toujours à applaudir.

Trois pianistes, élèves de Mme Le Saulnier, diplômée du Conservatoire de Paris, nous donnèrent chacune deux interprétations de musique moderne et classique, au cours de la soirée. Miss Miriam Starr, Miss Barbara Callender, et Miss Mary Drummond, toutes trois ayant conquis leurs diplômes A.T.C.M., L.A. B., jouèrent avec une excellente technique, et un goût sûr des nuances.

Madame Marie Nicole Allard, diplômée de l'Union Professionnelle des Maîtres du Chant Français, était inscrite au programme pour plusieurs morceaux de chant.

Nous entendons souvent au radio le soprano très pur de Madame Allard, et chaque fois avec un plaisir nouveau, mais au concert du Cercle Français, l'aimable artiste, simple et gracieuse, dans une toilette toute blanche, sans un bijou, au milieu du décor d'une riche sobriété, sous l'éclat tamisé des lumières, devant un auditoire distingué et sympathique, semblait mieux en possession de tout son talent, et sa voix souple au timbre clair, charmait davantage et modulait avec plus d'expression, plus de variété. Le trio final, "La Flûte Enchantée" avec Mme LeSaulnier au piano, M. W.-G. Graham, flûtiste, et Mme Allard, paraît avoir été particulièrement goûté.

M. Auguste Morin, dans deux morceaux de chant, nous a fait admirer une fois de plus son beau timbre de basse, une des meilleures voix que nous connaissions dans la province.

Deux dances gracieuses furent exécutées par Miles Edna Brown et Rita Coles, "Un menuet" et "En Eté", air de ballet, interprétées avec beaucoup de sens artistique.

Mme LeSaulnier et Mlle Nova McCulloch, et M. Henri Atack accompagnaient au piano.

M. H. Allard, président du cercle, ainsi que le comité d'organisation, méritent toutes les félicitations pour le succès et la haute qualité du concert donné cette année par le Cercle Français.

P. J.

IMMACULEE-CONCEPTION

Dimanche prochain, le 10 courant, une partie de cartes sera donnée dans la salle paroissiale. Venez et amenez vos amis.

Un distrait

"Tiens, pourquoi n'avez-vous pas amené votre femme avec vous comme c'était convenu?"

"Oh! sapristi! je savais bien que j'avais oublié quelque chose mais je ne pouvais pas me rappeler quoi!!!

Radio-Concert

La prochaine émission radiophonique française donnée sous les auspices de l'A.C.F.A., au poste CJCA, aura lieu lundi prochain, le 11 courant, à 7 h. 30 p.m.

Nous sommes heureux d'annoncer qu'à tous les lundi et vendredi de chaque semaine, de 5 à 5 h. 30 p.m., les radiophiles de langue française peuvent jouir de la bonne fortune d'entendre M. Hector Allard, professeur de français à l'Université d'Alberta, au poste CKUA.

Retenez bien l'heure et la date de chacun de ces concerts de français. Si vous les appréciez, signifiez-le par l'envoi d'une carte ou d'une lettre aux directeurs des postes respectifs. **"Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre."**

Nouvelles d'Edmonton

De passage

Etaient récemment de passage en notre ville, S. E. Mgr Joseph Guy, O. M.I., vicaire apostolique de Grouard; le R. P. J.-M. Leclainche, O.M.I., de Saint-Paul; le R. P. P. Moulin, O. M.I., de Hobbema; le R. P. R. Legault, O.M.I., de l'Université d'Ottawa; le R. P. C. Lefebvre, O.M.I., procureur du Vicariat apostolique de Mackenzie; M. A. Daniaud, agent des voyageurs du C.P.R. à Winnipeg, M. Robert Lalonde, instituteur à Legal.

M. Rivard

M. Rivard, télégraphiste du C.N.R. à Calder, à l'hôpital depuis quelque temps, prend beaucoup de mieux. Son rétablissement complet n'est qu'une question de jours. Ses nombreux amis se réjouiront assurément de son retour à la santé.

Lisez et faites lire *La Survivance* le seul journal français de l'Alberta

Emploi demandé

UNE PERSONNE d'âge mur, bonne éducation, excellentes références désirerait une position comme ménagère à la ville ou à la campagne, capable de prendre pleine charge d'une maison ou institution. S'adresser par lettre à Boite 69, La Survivance, Edmonton.

Chambre à louer

CHAMBRE à louer avec pension ou non. S'adresser au no 10018, 115e rue, Edmonton.

CANADA

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le vendredi 22 avril 1932, des soumissions pour la fourniture et l'installation des pièces de l'aménagement intérieur aux 4ème, 5ème, 7ème et 8ème étages de l'édifice public de Calgary, Alberta, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour l'aménagement intérieur, édifice public, Calgary, Alberta."

On peut consulter les plans et le devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, et de l'architecte résident, édifice de l'assistant receveur général, Calgary, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

On peut se procurer au bureau de l'Architecte en chef, ministère des Travaux publics, des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté au montant de $10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,

N. DESJARDINS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 29 mars 1932.